

newsletter

La prospective : le futur au présent

04
Droits humains, démocratie et paix. Cette trilogie a présidé au début de la mise en œuvre des programmes de SHS pour 2004-2005 avec le lancement de trois projets dont nous vous présentons ici les grandes lignes.

Des villes contre le racisme

La *Coalition internationale des villes contre le racisme* est une initiative lancée par SHS pour établir un réseau de villes qui partageraient leurs expériences en vue d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme, la discrimination, l'exclusion et l'intolérance. La ville n'est pas seulement le lieu où la confrontation des différences culturelles suscite des peurs irrationnelles et encourage le développement d'idéologies et de pratiques de discrimination qui sont intolérables. C'est aussi un laboratoire pour l'apprentissage du vivre ensemble à travers des échanges de croyances, d'attitudes et de modes de vie qui contribuent, par leur richesse, à l'invention de nouvelles formes de citoyenneté démocratique. C'est pour renforcer ces aspects positifs que les villes des différentes régions du monde se regrouperont autour d'une Charte éthique et d'un plan d'action qu'elles auront établis en commun.

Promotion des principes démocratiques

Byblos (Liban), la ville qui a inventé l'alphabet, est le siège du Centre international des sciences humaines, un institut de l'UNESCO chargé de coordonner la mise en œuvre des programmes de SHS relatifs à la promotion des principes →

p. 3 **Sciences humaines** Femmes palestiniennes / p. 4 **Entretien** Ioanna Kuçuradi / p. 8 **Droits humains** Tradition et droits humains : le rapt de la future mariée au Kirghizistan / p. 11 **Sécurité humaine • Démocratie** / p. 12 **Dossier La prospective** La prospective : le futur au présent • Entretiens et Dialogues du XXI^e siècle, les penseurs ont la parole / p. 20 **Transformations sociales** Une médina en transformation • Lancer des passerelles • Migration et droits de la personne : vers un monde sans frontière ? • L'art conjugué avec la recherche et l'action / p. 24 **Éthique** Déclaration de ministres sud-américains / p. 26 **Sciences humaines** Journée de la philosophie / p. 30 **Publications** / p. 32 **Infos** Une première pour les droits de l'homme • Agenda

→ démocratiques et à l'analyse des processus de démocratisation. Le travail du centre se déclinera en trois volets : un programme de recherche empirique destiné à tester l'hypothèse que l'aspiration démocratique est universelle quel que soit le contexte religieux et culturel ; un programme de recherche conceptuelle et analytique visant à soutenir les dialogues internationaux et les publications du Panel international sur la démocratie et le développement ; et un programme de recherche et d'action sur les processus de démocratisation dans les situations de post-conflit.

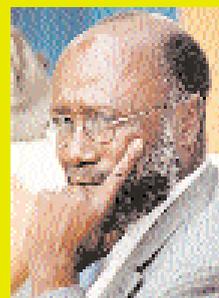
Dialogue entre sociétés civiles

Le troisième projet – « Les sociétés civiles en dialogue » – démarre dans un premier temps en Israël et Palestine. Le but de l'UNESCO ici est d'amener des intellectuels et des organisations de la société civile à construire ensemble une vision du futur, en utilisant des méthodologies qui auront un véritable impact sur l'opinion publique. Le projet a un double propos : établir un forum de dialogue permanent en Israël et Palestine, permettant ainsi aux représentants des deux côtés d'établir ensemble différents types de partenariats et d'actions ; et promouvoir la coopération universitaire entre les chercheurs des universités israéliennes et palestiniennes afin qu'ils abordent ensemble les questions de politique à travers des conseils en recherche et politique.

Lors d'une mission de dix jours en janvier 2004 dans neuf villes, il nous est apparu clairement que, malgré des difficultés et certains désaccords concernant les méthodes à utiliser, quelques individus et groupes essaient de renouer la communication entre les deux sociétés et que la présence de l'UNESCO est donc à la fois importante et bienvenue.

Tolérance, justice, respect et dignité humaine sont des valeurs que l'ensemble de l'UNESCO défend et développe. Dans le cas des programmes précités il s'agit de faire de ces valeurs la finalité même des activités envisagées. Ce qui exige que tous les acteurs impliqués dans leur mise en œuvre soient eux-mêmes porteurs de ces valeurs, que nous soyons donc, comme l'a dit le Mahatma Gandhi, le changement que nous souhaitons voir à l'œuvre.

Pierre Sané
Sous-Directeur général
pour les sciences sociales
et humaines



© Tous droits réservés

La *Newsletter* de SHS est un bulletin d'information trimestriel qui présente divers aspects de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le domaine des sciences sociales et humaines. Il est également disponible sous forme électronique (www.unesco.org/shs).

Les articles peuvent être reproduits à condition qu'ils soient accompagnés de la mention « reproduit de la *Newsletter* de SHS » en précisant la date, le numéro et, le cas échéant, le nom de l'auteur de l'article.
© UNESCO, 2004

Directeur de publication :
Pierre Sané
Responsable de rédaction :
Gillian Whitcomb
Assistants de rédaction :
Rosemary Wiltshire-Romero,
Simone Porges
**Conception graphique
et mise en page :**
Atelier Takavoir – Paris
assisté de Béatrice Delas
Impression : UNESCO

Femmes palestiniennes

SCIENTES SOCIALES ET HUMAINES DANS LA RÉGION DU PACIFIQUE

Le Premier Ministre Adjoint de Samoa a inauguré, le 12 décembre 2003 à Apia, le Conseil international pour l'étude des îles du Pacifique (CIEIP) dont la création a été approuvée autant par toutes les Commissions nationales de l'UNESCO dans la sous-région du Pacifique que par tous les spécialistes de ces îles. Ce Conseil est désormais le principal partenaire de l'UNESCO pour mettre en pratique les sciences sociales et humaines dans la région. ¶

Malama Meleisea,
m.meleisea@unesco.org

INVESTISSEMENT SOCIAL

Vient de paraître : le rapport final du Séminaire / atelier sur l'investissement social à El Chaco, Paraguay, qui s'est tenu en juillet 2003. Le Secrétaire paraguayen pour l'environnement avait organisé ce séminaire avec le concours de l'UNESCO et de la Fondation DeSdelChaco pour étudier l'impact social, économique et environnemental des effets de sécheresse et d'inondation dans la région. Ce rapport intitulé *Seminario Taller de Inversión Social en el Chaco Paraguayo* (en espagnol seulement) contient les interventions, les recommandations et les conclusions du séminaire. ¶

Manuel Bernales,
mbernales@unesco.org.uy



© UNESCO / A. Couturier

La réunion « Aide aux Femmes palestiniennes » s'est tenue en Tunisie les 5 et 6 février 2004. Les représentantes de seize organisations de femmes palestiniennes y ont participé, ainsi que Madame Dalal Salameh, membre du Parlement palestinien et Nezih Ben Yedder, Ministre de la Femme, de la Famille et des Enfants de la Tunisie.

Cette réunion a eu pour double objectif d'identifier les besoins stratégiques des femmes palestiniennes dans le secteur des sciences sociales et humaines et de concevoir un plan d'action auquel elles pourraient contribuer. Au cours de ces deux journées, les participantes ont débattu des résultats auxquels ont abouti les discussions des quatre groupes précédemment réunis à Gaza et en Cisjordanie pour préparer cette réunion. Ces groupes avaient identifié plusieurs thèmes comprenant notamment la violence contre les femmes, la participation et les prises de décision, les droits des femmes en tant que droits humains et l'éducation. Les participantes ont également pu se familiariser avec les travaux du Centre des Femmes Arabes pour la Formation et la Recherche (CAWTAR) et du Centre tunisien pour la Recherche, l'Étude, la Documentation et l'Information sur les Femmes (CREDIF).

Besoins identifiés

Le besoin de créer un centre de ressources, indépendant et spécialisé, a clairement émergé des conclusions de cette réunion. Ce centre serait notamment destiné à rechercher, collecter et réunir la documentation concernant le statut et la condition des femmes palestiniennes, ainsi qu'à analyser et diffuser ces informations vers les décideurs politiques et autres, à faciliter la formation, l'autonomisation et la mise en relation les unes avec les autres des organisations féminines. Les thèmes sélectionnés comprennent la participation des femmes à l'élaboration des politiques et aux décisions, les droits socio-économiques, les politiques et la législation, la pauvreté et la violence contre les femmes.

Au cours des mois à venir, en coopération avec le CAWTAR et le Département de Sciences politiques de l'Université de Bizerte, l'UNESCO va préparer un projet destiné à la création de ce centre. Ce projet sera proposé à la Ministre de la Condition féminine et à diverses organisations féminines. L'UNESCO entreprendra une étude de faisabilité avant de lancer cette initiative. ¶

Eunice Smith, e.smith@unesco.org

Ioanna Kuçuradi

Présidente de la Fédération internationale des Sociétés de philosophie (1998-2003) et organisatrice du XXI^e Congrès mondial de la Philosophie, la philosophe turque Ioanna Kuçuradi est une éminente personnalité de la communauté mondiale des penseurs contemporains. Elle est aussi reconnue pour ses efforts en faveur de la promotion des droits humains et de l'éducation aux droits de l'homme en Turquie et à l'échelon international.

En parlant des droits humains, vous faites souvent référence à la notion « d'évaluation ». Pourquoi est-ce important ?

L'évaluation est un phénomène humain. On ne fait rien sans commencer par une évaluation. Le problème est que l'on voit tous les jours des évaluations différentes, plutôt divergentes, voire contradictoires, des mêmes choses, des mêmes actions, des mêmes personnes, des mêmes événements, des mêmes situations.

Quelle est votre façon d'aborder le problème ?

Les évaluations se font au moins de trois manières différentes. L'une d'elles consiste à attribuer une valeur à un objet, une action, une situation ou une personne selon un jugement culturellement fondé qui est basé sur ce que les individus d'un groupe donné jugent bon ou mauvais. Un autre mode d'évaluation consiste à attribuer une valeur à l'objet suivant le rapport particulier que saisit l'évaluateur

entre lui-même et l'objet en question. Naturellement, ce qui se produit donne des résultats différents en fonction de chacun. Mais aucun de ces modes d'évaluation n'amène l'évaluateur à connaître la valeur de l'objet évalué. Le troisième mode d'évaluation est celui que je qualifie d'« évaluation correcte ». C'est une activité cognitive qui présuppose différents types de connaissances de la part de l'évaluateur et qui, en même temps, tient compte de la spécificité de l'objet. Par exemple, la personne qui évalue une action doit comprendre pourquoi le sujet a agi ainsi, autrement dit trouver les causes et les motifs qui l'ont conduit à mener cette action. Ce « pourquoi » comprend aussi ses expériences des valeurs, ses croyances ou encore sa vision du monde. Il faut ensuite comparer cette action avec d'autres actions possibles dans la même situation. Cela permet à l'évaluateur d'identifier la spécificité de l'action. Et c'est précisément cette spécificité qui détermine la valeur de l'action. Une autre mesure s'impose pour saisir la valeur éthique de l'action – savoir si elle est éthique ou non, valable ou non. Il faut se reporter dans ce cas à sa spécificité, à la valeur de l'être humain, à ce que cette action signifie pour l'être humain, pour l'humanité. Ainsi la valeur éthique de l'action réside, à mon avis, dans sa signification pour l'espèce humaine.

Quelles sont les implications de cette théorie pour les droits humains ?

Les droits humains sont avant tout des principes éthiques. Ce sont des normes éthiques appliquées au traitement de l'individu. Mais ce sont aussi des principes d'action. Par exemple, l'emploi de la forme passive dans les instruments internationaux, comme « Nul ne sera soumis à la torture », signifie par là même que nul ne doit se livrer à la torture. C'est là où j'associe les droits humains à l'action et, par voie de conséquence, à la question de l'évaluation. Le fait d'envisager les droits humains sous cet angle a d'importantes implications, notamment pour l'éducation aux droits de l'homme. Il convient d'apprendre à faire une « évaluation correcte » pour pouvoir trouver dans la plupart des cas où l'action est nécessaire, ce que l'on doit faire ou ce que l'on peut faire en faveur de la protection des droits humains. C'est ce qu'apprennent mes élèves, y compris les policiers qui sont souvent obligés de décider très vite, par exemple lors d'une manifestation non pacifique, comment agir. Il y a des règles générales, bien sûr, mais cela ne suffit pas. Pour pouvoir choisir et appliquer le juste règlement au moment donné, il faut aussi pouvoir évaluer la tournure que peuvent prendre les événements.



« La revendication des droits humains entend protéger notre seule identité commune en tant qu'êtres humains. »

Vous avez introduit la notion d'éducation éthique aux droits de l'homme...

Aujourd'hui, l'éducation aux droits de l'homme est conçue comme l'enseignement des instruments concernant ces droits et, parfois, comme une éducation interculturelle ou civique. Mais, à mon avis, elle doit consister avant tout à animer les gens d'une volonté sincère de protéger ces droits. Cela peut se faire en les aidant à prendre conscience de la nature des droits humains – de ce qu'ils exigent –, en les aidant à régler leurs comptes avec eux-mêmes et à se considérer avant tout comme des êtres humains, en les aidant à prendre conscience de leur identité humaine et de l'identité ou de la « similitude » de tous les êtres humains, qui est aussi le fondement des droits de l'homme. Le deuxième but de l'éducation aux droits de l'homme est d'inculquer les concepts des droits humains, autrement dit ce qu'exige chacun de ces droits dans la pratique et pourquoi il l'exige. Et le troisième but est d'apprendre aux gens à faire une évaluation, afin qu'ils soient capables de décider, dans des cas concrets, comment agir pour protéger les droits humains de ceux vers qui sont dirigées leurs actions ou d'éviter de porter atteinte aux droits d'autrui par ignorance.

Vous faites une distinction entre droits directement protégés et droits indirectement protégés.

Pourriez-vous expliquer cette distinction et ses implications ?

Pourquoi est-elle si importante ?

Les droits humains sont aussi les prémisses de la déduction de la loi à tous les niveaux. Les droits directement protégés sont, par exemple, le droit à la vie ou à la liberté de pensée. Les protéger équivaut à les placer sous garantie de la loi. Mais les droits indirectement protégés – comme le droit à l'alimentation, le droit à l'éducation ou le droit à la santé – ne peuvent être protégés que par le biais des institutions publiques et des droits économiques et sociaux qui sont les limites énoncées par la loi. Il est important de voir comment sont établies ces limites et si une loi est conforme ou non aux droits humains. Quand on applique une loi économique ou sociale, il faut tenir compte de ses conséquences prévisibles pour les citoyens dans les conditions du pays au moment donné. Il y a des conséquences prévisibles, si les choses sont évaluées à travers des concepts clairs et en connaissance des conditions du pays. Mais comme la distinction n'est pas nette entre les différents types de droits de la personne, on a tendance à protéger les droits économiques – ce que l'on appelle la « liberté économique » – de telle manière que seuls les droits directement protégés peuvent l'être.

Est-ce que cela signifie que vous désapprouvez la Déclaration et le Programme d'action de Vienne qui considère tous les droits humains et les libertés fondamentales comme indivisibles, interdépendants et corrélés ?

Je ne désapprouve pas l'acceptation du caractère indivisible et corrélatif de tous les droits humains, quels qu'ils soient. C'est un fait avéré. Mais je rejette catégoriquement leurs classifications, leur division en « droits civils et politiques » et en « droits économiques, sociaux et culturels ». Je ne suis pas d'accord avec la division en « générations » en vogue aujourd'hui, ni avec le fait de considérer ce qu'il est convenu d'appeler les « droits culturels », en un sens, comme des droits humains. Clairement conçus, les droits humains sont ceux de la personne et ils sont universels : ils réclament des exigences de traitement de chaque être humain, quelles que soient ses autres spécificités. Mais tous les droits de l'individu ne sont pas des droits humains. Je pourrais affirmer que, comme tout être humain, je n'ai pas à subir de mauvais traitements quand je suis en détention où que ce soit, mais je pense que je ne peux pas revendiquer, en tant que professeur d'université en Turquie, le droit de recevoir les mêmes émoluments qu'un professeur en poste aux États-Unis ou en Allemagne.

Pourquoi voyez-vous un problème au niveau des droits culturels ?

Il y a une confusion entre les deux sens du mot « culture », confusion qui se reflète dans la façon dont les « droits culturels » sont compris. La « culture » au singulier désigne des activités comme la philosophie, les arts et les lettres, qui aident les gens à développer leurs potentialités humaines et leur pensée. Si l'on comprend la culture dans ce sens, l'accès et la participation à la culture sont des droits humains. Mais quand on parle de « droits culturels », on sous-entend souvent certains droits de groupes. Les cultures représentent des visions du monde, des styles de vie, des conceptions du bien et du mal et des normes en général qui sont différentes et changeantes. Et dans bien des cultures il y a des visions du monde et des normes en contradiction avec les droits humains. Les droits de groupes ou droits collectifs, comme on les appelle, sont importants quand ils découlent des droits humains. Sinon, il y a un risque de confondre les intérêts avec les droits.

Vous avez même dit que la promotion du respect de toutes les cultures est un « piège » pour les droits humains ?

Les différences de cultures sont un fait. Mais ces différences ne doivent pas causer de discrimination. Je n'ai rien contre le fait que les gens vivent comme il leur plaît, du moment que leur vision du monde, leur mode de vie et leurs normes ne les empêchent pas, eux et leurs enfants, de développer leurs potentialités humaines. La promotion inconditionnelle du respect de toutes les cultures pour tenter de combattre la discrimination est remplie de bonnes intentions, mais elle est très problématique. En effet, beaucoup



→ de cultures ont des normes qui sont incompatibles avec les droits humains – prenez par exemple la polygamie ou les brouilles ancestrales. Cela échappe à l'attention, sans doute à cause de l'importance de la culture au singulier. C'est un piège pour les droits de l'homme. Ce qu'il faut respecter, ce sont les êtres humains – et non les normes culturelles. Les normes culturelles doivent être évaluées.

Quelle est, par exemple, votre position sur la revendication des élèves ou des employés concernant le port de symboles d'une conscience religieuse ?

Quand j'étais étudiante, il y a plus de quarante ans, pas une fille ne portait le foulard en Turquie, ni à l'école, ni à l'université. Aujourd'hui on voit resurgir, dans le monde entier, des visions du monde et des normes qui empêchent les gens, et les enfants en particulier, de s'épanouir en tant qu'êtres humains. Ce renouveau est étroitement lié à la promotion du « respect de toutes les cultures ».

Le meilleur moyen de régler ce problème, c'est par le biais de l'éducation. La notion de *laïcité* est souvent mal comprise. Elle ne se résume pas simplement à la séparation de la religion et de l'État. La laïcité est un principe négatif qui exige que les normes religieuses et culturelles en général ne définissent ni l'établissement des rapports sociaux ni l'administration des affaires publiques. C'est pourquoi la laïcité est une condition préalable aux droits humains et c'est pourquoi elle est très importante. Ceux qui soutiennent la revendication des élèves de porter des symboles religieux ne sont probablement pas conscients qu'ils poussent ces élèves à donner la priorité à une seule de leurs identités collectives, qu'ils les poussent à donner la priorité à leur identité culturelle plutôt qu'à leur identité humaine, et qu'en ce faisant, ils contribuent à promouvoir la discrimination.

Il y a un problème philosophique derrière tout cela. Les prémisses à partir desquelles sont déduits les droits humains universels et les normes culturelles sont différentes, de même que les modes de déduction. Donc, pour mieux protéger les droits humains nous devons avoir une compréhension philosophique de leurs concepts et de leurs fondements. Malheureusement, je constate que cela fait encore défaut au niveau international.

Une militante des droits humains

Ioanna Kuçuradi a initié l'introduction des droits de l'homme comme un enseignement obligatoire au Département de philosophie de l'Université Hacettepe en 1981. En tant que professeur dans cette discipline, elle s'est impliquée de plus en plus dans les travaux pratiques sur les droits humains jusque dans les années 1990. En 1994, elle a été élue présidente du nouveau Haut Conseil consultatif sur les droits de l'homme en Turquie. Sous sa direction, le Conseil a introduit l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement primaire et secondaire et a préparé des rapports, en particulier sur l'abolition de la peine de mort, la lutte contre la torture et les mauvais traitements, la liberté de la presse et la protection des journalistes. En 1998, elle a visité de nombreux lieux de détention en Turquie en sa qualité de conseillère de la Présidente de la Commission des droits de l'homme au parlement. La même année, elle a lancé un programme de maîtrise sur les droits humains à l'Université Hacettepe, le premier du genre en Turquie. Un grand nombre de personnes dans la vie active, dont des agents de police et des gendarmes, suivent ce programme. Ioanna Kuçuradi est aussi présidente du Programme d'action du Comité national turc pour la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme. Ce Comité, créé en 1998, organise des séminaires pour les vice-gouverneurs et les gouverneurs de district qui président les Conseils des Droits de l'homme en Turquie. Il organise, en collaboration avec divers ministères et organisations internationales, des cours sur les droits humains pour des policiers, des juges et des plaignants, des professeurs de droits de l'homme et des membres des médias. ¶

Que recommandez-vous concrètement ?

La philosophie peut apporter une importante contribution, car les concepts et ce que j'appelle la « conceptualisation cognitivement justifiable des idées » relèvent de la philosophie. Ce qui manque aussi, c'est une plus grande prise de conscience des relations éthiques. À l'heure actuelle il y a, par exemple, une tendance à adopter une approche économique pour tout... Je lis des documents de formation de la police rédigés par le Conseil de l'Europe. Et je suis étonnée de lire que moi, en tant que citoyenne, je suis une « cliente » de la police ! Voilà une chose que je ne comprends pas. Je ne suis pas cliente de la police et les étudiants ne sont pas mes clients ! Pour un fonctionnaire, on ne peut pas parler de client. Pourtant c'est une mentalité que l'on retrouve dans bien des cas et qui réduit tout à des rapports économiques. Tout le monde est devenu client à cause de la promotion du marché libre. Les gens pensent que si on les considère comme des clients, ils seront mieux traités. Mais qu'est-ce que cela signifie au fond ? Cela veut dire que l'on réduit toutes les relations entre les personnes à des rapports économiques, alors que les relations humaines sont à la base des relations éthiques. C'est pourquoi les droits humains doivent être enseignés avant tout comme des principes éthiques.

Vous avez écrit sur les rapports entre l'État, l'établissement de normes juridiques et les droits humains.

Quelle est votre conception de ces relations ?

Si les droits humains, en tant que principes éthiques, doivent être les prémisses de la déduction des lois, les constitutions doivent se fonder sur les droits humains. Il ne suffit pas d'énumérer ces droits parmi d'autres principes dans une constitution. La constitution dans son ensemble doit se fonder sur les droits humains et pour ce faire, il faut bien les connaître et les classer autrement. Il convient également d'adopter une autre approche de la notion d'État. Aujourd'hui, l'État est considéré comme une entité en soi qui opprime les citoyens, bien que dans certaines sociétés il soit presque conçu comme un « père ». Mais l'État est une institution juridique humaine composée de plusieurs organes et institutions. Sa raison d'être est de protéger les citoyens les uns des autres et d'administrer ce qui est public face à la justice. Cela se fait en protégeant les droits humains des citoyens.

Mais, dans bien des cas, les droits humains sont considérés comme un moyen de protéger les citoyens contre l'État...

Oui, c'est une conception dominante qu'il faut changer. Je suis très heureuse de rassembler dans mes cours des agents de police et des membres d'organisations de protection des droits de l'homme, qui deviennent amis. Nous sommes tous des êtres humains. Pendant longtemps les membres des ONG étaient considérés comme des terroristes et tous les policiers comme des monstres. Ces conceptions doivent changer. L'État est là pour protéger les droits humains. Vous imaginez la différence entre des fonctionnaires qui font leur travail dans ce sens et ceux qui pensent que leur travail est de protéger « l'État » contre les citoyens.

Vous avez critiqué l'idée d'un État minimal. Pourquoi ?

L'économie de marché libre peut fonctionner entre des États qui ont le même niveau de développement économique, mais c'est un piège pour les pays en développement où l'État doit offrir des services publics, en particulier des services liés aux droits humains, comme l'éducation et les soins de santé.

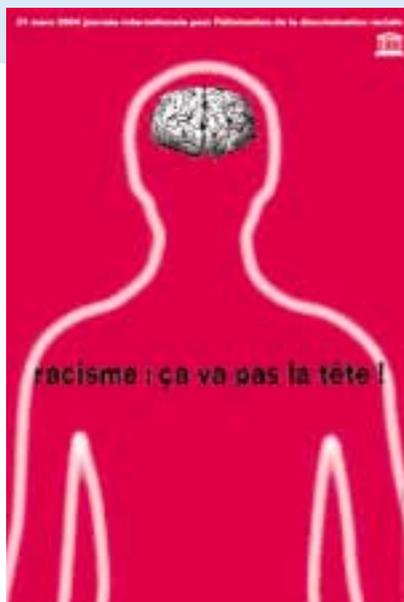
Mais les pays en développement sont ceux qui peuvent le moins se permettre d'offrir ce type de services...

Très souvent ils peuvent se le permettre jusqu'à un certain point. Aussi a-t-on tendance à penser à l'injustice sociale comme une répartition inégale de ce qui existe. Mais la justice sociale implique aussi que l'on partage équitablement ce qui n'existe pas.

Comment appliquez-vous cette idée de justice sociale aux relations internationales ?

La façon dont l'aide est accordée aux pays démunis et pauvres doit changer pour deux raisons au moins. Premièrement, l'aide aux pays pauvres n'est pas une œuvre charitable. C'est avant tout un devoir humanitaire. Cela implique qu'il ne suffit pas de donner ce qui reste ou ce qui peut être épargné dans un pays riche, mais qu'il faut donner aux gens ce dont ils ont besoin. Deuxièmement, il faut changer la manière dont est accordée ce qu'il est convenu d'appeler « l'aide au développement ». Cette aide est octroyée en général sous forme de prêts consentis sur la base d'intérêts politiques. Mais il faut adopter une nouvelle politique de développement basée sur des dons aux services associés aux droits humains – éducation, santé, etc. – et non consentir des prêts destinés à promouvoir le secteur privé. Il faut considérer les droits humains comme le principal objectif de toutes les politiques nationales et internationales. ¶

Propos recueillis par **Jeanette Blom**, j.blom@unesco.org



Affiche pour la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

UNE JOURNÉE DE MOBILISATION CONTRE LA DISCRIMINATION RACIALE

La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars) a été célébrée au Siège de l'UNESCO à Paris le samedi 20 mars 2004. Cette journée, dédiée à l'Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition (2004), a rassemblé plusieurs centaines de jeunes autour de différents ateliers et événements culturels organisés en partenariat avec la Commission nationale française pour l'UNESCO. Les jeunes ont également été consultés sur un nouveau projet de l'UNESCO sur l'établissement d'une Coalition internationale des villes contre le racisme. ¶

Jeanette Blom, j.blom@unesco.org
www.unesco.org/shs/journeecontreracisme

NOUVELLE BASE DE DONNÉES DES DROITS DE L'HOMME

Sous la supervision du bureau de Bangkok, SHS a créé une nouvelle base de données sur les instruments des droits de l'homme dans la région Asie-Pacifique. Le but est de faciliter l'accès à l'information de base et au référentiel qui traitent des provisions en matière de droits de l'homme dans tous les actes nationaux des États membres de l'UNESCO dans la région Asie-Pacifique ; d'informer au sujet du statut des conventions internationales fondamentales sur les droits de l'homme ainsi que des réservations publiques constatées ; et de présenter des Commissions et des Comités des Droits de l'homme institutionnalisés de façon nationale. La base de données contient aussi des données factuelles sur certains pays ainsi qu'une liste d'organisations des droits de l'homme dans la région Asie-Pacifique. ¶

Malama Meleisea,
m.meleisea@unesco.org
www.unescobkk.org/rushsap/HRDB/default.asp

ÉTUDE DES GENRES DANS LA RÉGION DE L'ASIE PACIFIQUE

L'Unité régionale de l'UNESCO pour les Sciences Humaines et Sociales en Asie Pacifique (RUSHSAP) a accueilli une réunion régionale d'Étude sur les genres et les femmes du 1^{er} au 3 décembre dernier. Des spécialistes ont examiné l'état actuel des programmes universitaires dans la région d'Asie Pacifique afin de déterminer comment leurs enseignements et recherche peuvent contribuer à promouvoir l'égalité entre les sexes et, en particulier, les moyens d'atteindre les buts fixés par des institutions internationales telles que la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de discriminations contre les femmes (CEDAW), les Objectifs de Développement pour le Millénaire, etc. Diverses recommandations faites lors de cette réunion sont maintenant réalisées. Un rapport réunissant toutes les interventions paraîtra prochainement. ¶

Malama Meleisea,
m.meleisea@unesco.org

Pour de plus amples informations, veuillez consulter :
www.unesco.org/rushsap

SURVEILLER LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

L'UNESCO et l'ONG namibienne !Nara ont aidé la Commission nationale de planification (CNP) à concevoir un manuel contenant des méthodes pour faire face aux problèmes de la pauvreté, des méthodes de travail sur le terrain et des techniques permettant

d'évaluer la pauvreté grâce à la participation des populations concernées. En collaboration avec !Nara, l'UNESCO a fait une étude de terrain et a formé à ces méthodes les personnels travaillant sur le terrain dans la région d'Ohangwena. La formation concernait notamment les questions de leadership et d'organisation, la liaison entre les sept communautés concernées et avec les autorités locales, et la facilitation du retour des informations et des résultats. Un atelier régional s'est tenu à Odangwa du 1 au 5 décembre 2003 afin de mettre en forme toutes ces informations. Le Rapport sur l'évaluation de la pauvreté dans la région d'Ohangwena est actuellement préparé par une petite équipe comprenant des représentants de l'UNESCO, de !Nara et de la Commission nationale de planification. Cette équipe est chargée d'analyser, résumer et rédiger les données qualitatives et quantitatives provenant de ces études réalisées sur le terrain et de cet atelier, ainsi que celles provenant de diverses autres sources. Le Profil de la Pauvreté dans la région d'Ohangwena sera présenté aux responsables politiques à tous les niveaux – local, régional et national – en mars-avril 2004. La préparation de ce document sur la pauvreté dans la région d'Ohangwena est le premier du genre en Namibie. D'autres profils de la pauvreté dans d'autres régions verront le jour en 2004-2005. ¶

Elke Zimprich Mazive,
e.zimprich-mazive@unesco.org

Tradition et droits humains : le rapt de la future mariée au Kirghizistan

En octobre 2002, l'UNESCO et ses partenaires au Kirghizistan ont lancé un projet destiné à sensibiliser le public au fait que la pratique du rapt des femmes aux fins du mariage viole les droits des femmes. Plus particulièrement, le rapt empêche sur trois droits fondamentaux : le droit à la vie, l'immunité personnelle contre la violence et le droit au mariage.

Au Kirghizistan, la pratique du rapt de la mariée, acte au cours duquel un homme enlève une jeune fille pour l'épouser, est couramment justifiée depuis des siècles comme étant une « tradition ». Même si certaines jeunes femmes se plient de bon gré à cette coutume, il arrive souvent que celles qui sont enlevées de force et refusent la proposition de mariage qui s'ensuit, sont injustement « stigmatisées » par la communauté. Dans les cas extrêmes, des hommes se livrent à la pratique du rapt comme un simple moyen d'exprimer leur virilité, souvent abandonnant peu de temps après les jeunes filles qui ont été la cible de leurs avances.

L'acceptation croissante de toutes les formes de rapt de séduction au Kirghizistan préoccupe tous ceux qui estiment que cette pratique favorise les stéréotypes sexistes et la violence à l'égard des femmes. La multiplication des actes de violence conjugale que subissent les femmes enlevées a validé ces craintes. Il est clair que ces rapt infligent d'énormes souffrances physiques et psychologiques aux femmes kirghizes.

La violation des droits de la femme et les conséquences liées à la violence sexiste qu'entraîne la pratique du rapt ne sont pas véritablement reconnues. C'est pourquoi l'UNESCO travaille avec le Département des droits constitutionnels et de la politique en matière d'appartenance sexuelle de l'Université slave russo-kirghize à la mise au point d'un projet intitulé « Perspectives des droits humains dans le rapt de la future mariée au Kirghizistan ». Ce projet entend montrer que le rapt porte atteinte à l'ensemble des droits de la femme et est, en fait, une pratique illégale à travers tout le pays, y compris dans les deux zones rurales ciblées par le projet (régions de Naryn et d'Issyk-Koul).

Résultats obtenus

L'UNESCO et ses partenaires ont mené une enquête d'opinion dans le cadre de ce projet en interrogeant cinq cents personnes de toutes les régions du Kirghizistan. Quarante-huit interviews ont aussi été réalisées auprès d'acteurs clés dans la controverse sur les rapt de futures mariées. Les résultats de l'enquête et les interviews ont été analysés pour la première fois à l'aide de techniques qui traitent des incidences de ces problèmes sur la législation. D'après les résultats, dans la région d'Issyk-Koul comme dans celle de Naryn, seul un tiers des rapt observés se font avec le consentement de la jeune fille. Dans les deux tiers restants, il s'agit d'un rapt non désiré, avec usage de la force de la part du marié, de ses amis et même de ses parents. L'interview confirme également que le rapt de la mariée est un événement bien planifié et organisé.

➡ **Victimes de la tradition, pour quelles raisons les jeunes filles de la campagne se résignent-elles à un statut inférieur ?**

Pauvreté

- La pauvreté empêche les femmes de recevoir une instruction qui leur permettrait de rivaliser avec les hommes sur le plan professionnel. La plupart des filles de la campagne arrêtent leurs études après l'école secondaire. De ce fait, beaucoup sont obligées de se marier, seul moyen viable de subvenir à leurs besoins matériels.
- Les jeunes femmes des zones rurales ont un accès limité aux soins de santé et à l'enseignement supérieur. La condition inférieure des femmes est exacerbée par le fait que leurs contributions au foyer sont sous-estimées par la société kirghize.

Discrimination sexuelle

- Les jeunes femmes du Kirghizistan rural sont victimes de stéréotypes sexuels qui se transmettent de génération en génération. La prise de conscience de la problématique homme-femme a mis longtemps à se propager jusque dans les zones rurales. Toutefois, les idées d'égalité des sexes et de droits humains sont apparues dans la conscience nationale.
- Néanmoins, les femmes ne savent pas encore comment se protéger et deviennent, par conséquent, les victimes involontaires de la discrimination culturelle de la part des hommes. ¶

Les résultats montrent aussi que les hommes et les femmes interrogés ont une perception distincte de cette pratique. Dans les régions d'Issyk-Koul et de Naryn, les hommes pensent que cette tradition n'a absolument pas changé du point de vue de la fréquence et du sens qualitatif. Au contraire, les femmes relèvent souvent une augmentation du nombre de mariages conclus selon cette coutume, ainsi qu'une montée de la violence physique à l'égard des victimes.

Le rapt de la mariée est une pratique officiellement interdite au Kirghizistan. Toutefois, sa fréquence est rarement signalée et le législateur est peu enclin à intervenir dans ce qui est considéré par la police comme une querelle conjugale. Devant ce laxisme et dans un climat d'indifférence générale, les organisateurs de rapt ne craignent pas d'être punis et comptent sur leur capacité à « régler l'affaire » avec de l'argent si besoin est. L'action des ONG locales est assez limitée dans ce domaine. Aucune recherche n'a été faite sur les causes probables de cette étonnante recrudescence du nombre de rapt ni sur les moyens possibles d'en réduire la fréquence. Historiquement, le rôle des ONG au Kirghizistan est de gérer les conséquences de cette tradition, autrement dit la violence à l'égard des femmes enlevées de force. De manière générale les ONG n'ont pas réussi à faire entendre leur message aux autorités locales ni à la population. Les parents et les proches des victimes craignent souvent d'être condamnés par la communauté locale et empêchent souvent la jeune fille concernée de revendiquer ses droits au nom de la loi.

→ Sociétés en mutation

Les interviews révèlent, par ailleurs, la position de force qu'occupe la communauté locale en tant que principale autorité de contrôle des raptés pratiqués à la campagne. C'est pourquoi le bon moyen d'influencer la communauté rurale est d'essayer de faire évoluer l'opinion publique et la perception du rapt de la future mariée. Depuis la chute de l'Union soviétique il y a une évolution troublante et cependant inexplicée de la manière dont la population rurale envisage la question. Actuellement, il y a une croyance de plus en plus répandue qui veut que cette pratique soit une importante tradition culturelle du peuple kirghiz. Mais cela n'a pas toujours été ainsi. Avant l'ère soviétique, les cas isolés de rapt entraînaient souvent la désapprobation de la communauté locale. Durant la période soviétique le nombre de raptés de futures mariées est resté limité et n'a jamais été considéré comme le principal moyen de conclure un mariage.

➡ Actions menées par l'UNESCO

Pour mieux faire comprendre le caractère illégal du rapt de la future mariée :

- Informations essentielles données aux communautés locales sur les aspects négatifs et le caractère illégal du rapt.
- Membres de la communauté formés pour informer la population locale.
- Diffusion de « *Bride Abduction is Punishable* » à la télévision locale, visant une audience de 260 000 personnes.
- Contrats établis avec les autorités locales, la société civile et les médias pour tenter d'abaisser le nombre de raptés.

Pour former et éduquer le public :

- Une formation assurée pour familiariser la jeunesse rurale aux questions concernant la pratique du « rapt de la future mariée », y compris la problématique homme-femme et les droits humains. Les nouvelles méthodes pédagogiques ont porté à 82 % l'alphabétisation fonctionnelle des participants.
- Deux ouvrages éducatifs préparés à l'usage de la population sur la problématique homme-femme et la législation : « *The Increase of Gender Sensitivity Within Local Communities Towards the Problem of Bride Abduction in Kyrgyzstan* » et « *Legal Aspects of the Cultural Tradition of 'Bride Abduction' by the Kyrgyz People* ». ¶

Mais au cours de la dernière décennie la perception du rapt a radicalement changé à la campagne. Non seulement les hommes sont encouragés à se livrer à cette pratique, mais aussi les communautés rurales condamnent fermement les femmes qui s'y opposent. Par exemple, le sondage révèle que la population d'Issyk-Koul a condamné ouvertement (30,3 % des cas) ou de manière latente (42,4 %) les filles qui rejetaient cette tradition. La communauté de Naryn a condamné ouvertement les victimes dans 28 % des cas, sachant que dans 56 % des cas les filles sont exposées à une condamnation latente. Cette nouvelle perception de la population

rurale indique les problèmes plus sérieux que connaissent les femmes au Kirghizistan depuis la fin de la période soviétique. Elles ont ainsi été progressivement écartées des tranches de revenu supérieur dans les secteurs de la banque, des assurances et des fonds de pension. De 1990 à 2000 l'emploi féminin dans ces secteurs clés a chuté de 21%*.

Analyse de la problématique homme-femme face à la législation : les effets négatifs du rapt

L'évocation de cette question durant l'interview a révélé des problèmes préalablement occultés en relation avec le rapt de la future mariée. Ces méthodes de recherche sont exceptionnellement efficaces pour dégager les conséquences négatives que subissent les femmes enlevées de force pour se marier. Les interviews révèlent que les victimes d'un rapt souffrent en réalité de graves problèmes psychologiques résultant du trauma de leur mariage forcé. Ces effets se traduisent par une dégradation à long terme de l'estime de soi et de graves problèmes d'anxiété. Le refus fréquent de la famille de la victime de défendre la jeune fille et l'indifférence générale de l'ensemble de la communauté ne font qu'exacerber le trauma du rapt.

Les autres effets négatifs sont essentiellement liés à la violence permanente infligée par le mari sur sa femme. Les interviews indiquent que la violence conjugale prolongée fait que l'homme occupe la position dominante au sein de la famille. Cette violence a aussi contribué à isoler les femmes victimes de rapt et à les priver de multiples avantages sur le plan éducatif, financier et autres.

Questions encore sans réponse

La recrudescence du rapt de la mariée pratiqué sous le couvert de la tradition kirghize correspond, en réalité, à la résurgence d'une forme de discrimination culturelle très spécifique à l'égard des femmes. Beaucoup de questions — comme celles qui suivent — n'ont pas été posées dans cette enquête. Les réponses à ces questions et à d'autres interrogations aideraient à mieux cerner les problèmes des femmes au Kirghizistan.

- Pourquoi la majorité de la population rurale kirghize préfère-t-elle de plus en plus le rapt de futures mariées non consentantes par opposition au rapt plus complaisant ?
- Quelles normes et traditions culturelles au sein de la culture kirghize peut-on utiliser pour contrer la tradition du rapt ?
- Par quels moyens peut-on protéger les droits des victimes de rapt face à l'inertie du gouvernement ? ¶

Gulzhan Smagulova, g.smagulova@unesco.org

* Comité des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, 632^e et 633^e réunions, www.un.org/news/press/docs/2004/wom1424.doc.htm

LA SÉCURITÉ HUMAINE MAINTENANT

La version française du rapport *La sécurité humaine maintenant* a été présentée au public lors d'une conférence-débat (24 novembre 2003) organisée par l'UNESCO en collaboration avec les Presses de Sciences Po et l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI).

Ce Rapport est le fruit des travaux de la Commission sur la sécurité humaine, créée en janvier 2001 à l'initiative du gouvernement japonais. La Commission, présidée par Sadako Ogata, ancienne Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et Amartya Sen, Prix Nobel d'économie en 1998, a travaillé sur deux grands thèmes : l'insécurité humaine résultant des conflits et de la violence d'une part, les liens entre la sécurité et le développement d'autre part.

Le Rapport formule notamment des recommandations concrètes dans les domaines suivants : protection des personnes exposées à la violence des conflits et à la prolifération des armes, assistance pour la sécurité des personnes migrantes et réfugiées, création de fonds pour la sécurité humaine dans les situations d'après-conflit, appel à une plus grande équité des échanges commerciaux et des marchés, efforts pour assurer un niveau de vie minimum dans toutes les régions, efforts prioritaires pour l'accès

de tous aux soins de santé de base, accès universel à l'éducation de base. ¶

Claudia Maresia,
c.maresia@unesco.org

La publication française est disponible aux Presses de Sciences Po :
www.sciences-po.fr/edition/actualites/index.html#vientdeparaître

Pour les versions anglaise (texte intégral), espagnole, arabe, farsi, japonaise et portugaise (résumés) :

www.humansecurity-chs.org/finalreport/FinalReport.pdf
www.humansecurity-chs.org/finalreport/outline_spanish.html
www.humansecurity-chs.org/

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA VIOLENCE

Le colloque intitulé « *La violence et ses causes : où en sommes nous ?* », organisé par l'UNESCO et l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN, France), s'est tenu au Siège de l'UNESCO le 3 novembre dernier. Le but était de s'interroger, d'une manière multiculturelle et multidisciplinaire, sur les formes contemporaines de la violence. Coordonnée par la Division de la prospective, de la philosophie et des sciences humaines de SHS, cette rencontre s'insère dans le cadre de la *Décennie internationale de promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde* (2001-2010).

Le Colloque a comporté quatre séances thématiques : nouvelles formes de violence et tentatives de réponses aux

nouveaux défis ; violences extrêmes, terrorisme, crise du politique ; violence, fanatisme, sacrifice ; et violence et corruption.

Les actes du Colloque feront l'objet d'une publication en français et en anglais.

Une version électronique sera également disponible en espagnol et en arabe. ¶

Moufida Goucha et Claudia Maresia,
c.maresia@unesco.org check

RÉUNION À ADDIS ABEBA SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE

SHS organise, en collaboration avec l'Union Africaine, une Conférence internationale portant sur « Sécurité humaine, prévention des conflits et paix en Afrique », les 26 et 27 mai 2004 à Addis Abeba, Éthiopie. Cette manifestation, qui se tiendra au Siège de l'Union Africaine, réunira des participants d'horizons divers : des Ministres du développement social et des Ministres des Affaires étrangères de pays africains en conflit et / ou en post-conflit, le Réseau de la sécurité humaine, et notamment son Président actuel, le Mali, la Commission sur la sécurité humaine, ainsi que des experts internationaux, des universitaires, des ONG africaines, etc. ¶

Moufida Goucha et Arnaud Drouet,
a.drouet@unesco.org

PAS DE TRÊVE POUR LES TRAVAUX SUR LA DÉMOCRATIE

La réunion intitulée « Stratégie intégrée pour la Démocratie » s'est tenue à Beyrouth (Liban) du 7 au 9 mars 2004. Elle avait été organisée conjointement par SHS et le Comité scientifique du Centre international des Sciences humaines (CISH) de Byblos, Liban.

Cette réunion est la première d'une série de réunions consacrées à la mise en œuvre des recommandations du Panel international sur la démocratie et le développement (voir *Newsletter 01*). Plusieurs membres de ce Panel et son président, M. Boutros Boutros-Ghali, ont participé à cette réunion inaugurale, ainsi que des experts sur la construction de la démocratie dans les sociétés se relevant de conflits, notamment en Afghanistan, Irak et la République démocratique du Congo. Les participants de la réunion ont examiné les programmes et activités du CISH de ces quatre dernières années ainsi que la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de l'UNESCO pour la démocratie. ¶

Moufida Goucha et Kristina Balalovska,
k.balalovska@unesco.org

Dossier

La prospective



Machiavel disait :

“ Les princes sages ne doivent pas seulement avoir l’œil sur les désordres présents mais aussi sur ceux qui adviendront, et mettre toute leur habileté à les éviter; d’autant qu’en les prévoyant de loin, on y peut facilement remédier. Mais si on attend qu’ils s’approchent, la médecine vient trop tard et la maladie est devenue incurable. ”
(*Le Prince*, chapitre III).

En formulant les principes du politique moderne, Machiavel a également inventé la prospective et posé son absolue nécessité. En ce sens, le XXI^e siècle devra être prospectif : l’ampleur des défis que l’humanité doit relever est telle qu’une vision et une action à long terme sont essentiels pour donner un futur au futur. »

Koïchiro Matsuura,

Directeur général de l’UNESCO, 15 mai 2001

La prospective : le futur au présent

L’anticipation et la fonction de laboratoire d’idées sont l’une des missions essentielles de l’UNESCO. Le programme de prospective leur assure une visibilité particulièrement importante.

C’est parce que le monde a connu récemment des bouleversements et des évolutions sans précédent, et parce que l’UNESCO doit pouvoir anticiper les principales mutations touchant à ses domaines de compétence, que la prospective y joue aujourd’hui un rôle tout à fait essentiel.

C’est en effet la vocation d’une organisation dédiée à la coopération intellectuelle internationale que de rechercher une vision prospective qui puisse inspirer son action. Plus que jamais, il importe que l’UNESCO soit en état de veille intellectuelle.

En effet, le délai peut s’avérer très grand entre l’énoncé d’une idée et sa réalisation. Et le décalage peut être tout aussi considérable entre le long terme, dans lequel se dessinent les tendances et les problèmes émergents, et la réalité des processus de décision, le plus souvent tournés vers le court terme. Or le court et le moyen terme étant déjà pour l’essentiel « sur les rails », c’est de notre aptitude à lier vision à long terme et décisions présentes que dépendra de plus en plus notre capacité à œuvrer pour les générations futures : toute action efficace et durable exige qu’on rapproche la réflexion prospective, la réflexion stratégique orientée vers l’action, la décision et la prévention.

Une discipline de la prévoyance

La vision prospective contribue à éclairer nos choix stratégiques. Il convient de rappeler la distinction entre *prospective* et *prévision*. La prospective n’est évidemment pas une prédiction. Mais elle ne se confond pas davantage, contrairement à l’idée reçue, avec la prévision. Elle ne procède pas sur la base de modèles fournis clés en main, auxquels on se fierait pour prévoir dans l’avenir un certain état de fait, le prolongement de certaines tendances ou la réalisation quasiment certaine de risques identifiés. La prospective est un exercice du doute, de la mise en garde ou de la promesse. Son mode d’exposition privilégié passe par des propositions conditionnelles du type « voici ce qui se passerait si vous décidiez telle chose ou si je faisais telle autre chose ».

La prospective est une discipline de la *prévoyance*. S’intéressant aux futurs possibles, ou « futuribles », elle renonce par principe à tout savoir au sujet de l’avenir. Comme l’a souligné Gaston Berger, « l’avenir n’est pas le domaine du vrai ou du faux, mais celui des possibles ». L’avenir n’est pas objet de science, et c’est dans ce paradoxe que la prospective

**Quel avenir
pour l'eau ?**

**Le XXI^e siècle
aura-t-il lieu ?**



Qui sait ?

**Quelle démocratie
pour le futur ?**



**Prêts pour
le XXI^e siècle ?**

**Quel avenir
pour l'espèce
humaine ?**

**Où vont
les valeurs ?**

**L'éducation
pour tous :
toujours pour
demain ?**

trouve sa raison d'être. La prospective est tournée vers le présent. Elle interroge les décisions présentes au regard de leurs conséquences potentielles. Elle laisse intact le libre-arbitre de l'homme. Elle est gestion de l'imprévisible dans un futur avant tout marqué par l'incertitude.

Dans cette optique, la prospective doit éclairer l'action, les politiques à moyen et long terme, par le biais d'une expertise « en amont ». Cette expertise doit être résolument transdisciplinaire puisque les problèmes – et donc leurs solutions – sont de moins en moins réductibles à une aire de spécialisation donnée. Le XXI^e siècle sera un siècle de « passeurs », de connexions et de mises en réseaux incertaines : cette révolution des savoirs relativise les barrières entre les divers domaines de compétence de l'UNESCO (éducation, sciences, culture, communication et information), et réunifie en une seule chaîne la connaissance et la culture. Nehru disait que notre organisation est la conscience du système des Nations Unies. Le programme de prospective doit contribuer à entretenir son ouverture et sa disponibilité aux questions nouvelles qui seront les enjeux de demain.

La fonction de veille de l'UNESCO

Dès l'origine, cette visée prospective est inscrite dans l'Acte constitutif de l'UNESCO : aux termes de ce dernier, l'organisation n'est pas seulement chargée de « contribuer à la paix et à la sécurité », mais elle est chargée également de veiller au « maintien » et à « l'avancement du savoir » et d'encourager la coopération des nations « dans toutes les branches de l'activité intellectuelle ». La fonction de veille de l'UNESCO est donc partie intégrante de son mandat de coopération intellectuelle.

Rappelons en outre que cet esprit visionnaire est confirmé dès l'époque des fondateurs, comme l'illustre, par exemple, l'organisation de la conférence de Lake Success (1949), consacrée à la protection de la nature qui, vingt-trois

ans avant la conférence mondiale de Stockholm de 1972, constitua un jalon tout à fait pionnier vers l'inscription de la préservation de l'environnement à l'ordre du jour international. La mise en place d'un comité de recherches sur les zones arides, en 1951, est également tout à fait novatrice, à une époque où la communauté internationale ne se souciait que très peu des questions qui devaient fonder la problématique du développement durable.

L'organisation des *Entretiens et des Dialogues du XXI^e siècle*, tout comme la décision de publier, tous les deux ans, le *Rapport mondial de l'UNESCO*, renouent avec cet esprit des origines tout en lui donnant de nouveaux horizons.

Un forum de réflexion prospective

Le cycle des *Entretiens et des Dialogues du XXI^e siècle* illustre l'ambition de faire de l'UNESCO un forum mondial de réflexion prospective, encourageant l'échange des idées et des visions entre les meilleurs scientifiques, les penseurs et les intellectuels les plus inventifs, les créateurs et les responsables internationaux les plus lucides. Un *Entretien du XXI^e siècle* réunit pour une soirée, l'espace d'un peu plus de deux heures, deux, trois ou quatre personnalités-phares représentatives de la diversité des idées, des cultures ou des sensibilités, autour de questions cruciales pour notre futur. Par exemple, « *Quel avenir pour l'espèce humaine ?* », « *Quelle démocratie pour le futur ?* », « *Les nouvelles technologies et le savoir* », « *L'éducation pour tous : toujours pour demain ?* », « *Quel avenir pour l'eau ?* », etc. Une session des *Dialogues du XXI^e siècle* en transpose les échanges à l'échelle d'une ou plusieurs journées, sous la modération successive de plusieurs personnalités proches de l'UNESCO par leurs travaux ou leurs engagements.

Au fil des 24 séances d'*Entretiens* et des deux sessions de *Dialogues du XXI^e siècle* (respectivement « *Le XXI^e siècle aura-t-il lieu ?* » septembre 1998 et « *Où vont les valeurs ?* » décembre 2001), pas moins d'une centaine de grandes étoiles de la science et



→ de la pensée de toutes les régions du monde seront venus nourrir la réflexion de l'UNESCO en matière de prospective : on peut citer, à titre d'exemples, Arjun Appadurai, Manuel Castells, Jacques Derrida, Souleymane Bachir Diagne, Stephen Jay Gould, Paul Kennedy, Julia Kristeva, Edgar Morin, Ilya Prigogine, Mary Robinson, Saskia Sassen, Michel Serres, Daryush Shayegan, etc.

L'ensemble des interventions aux *Entretiens et Dialogues du XXI^e siècle* ont fait l'objet de deux publications, *Les Clés du XXI^e siècle*, parues en français (Éditions du Seuil/Éditions de l'UNESCO, 2000) et en anglais (Berghahn Books/Éditions de l'UNESCO), et *Où vont les valeurs?*, à paraître début avril 2004 en français (Albin Michel/Éditions de l'UNESCO) et à l'automne 2004 en anglais (Berghahn Books/Éditions de l'UNESCO) (voir p. 19).

En outre, le programme de prospective de l'UNESCO a noué des partenariats qui ont permis l'organisation, dans diverses régions du monde, de forums de réflexion prospective : par exemple le *21st Century Forum* avec l'Exposition Universelle EXPO2000 de Hanovre, ou le cycle de l'*Agenda du Millenium* en Amérique latine.

Rapports mondiaux

La publication des *Rapports mondiaux de l'UNESCO* souligne la fonction de laboratoire d'idées de l'organisation qui, à ce titre doit jouer « un rôle clé pour ce qui est d'anticiper et de définir, à la lumière des principes éthiques qu'elle défend, les problèmes les plus importants qui se profilent dans ses domaines de compétence, et pour identifier des stratégies et des politiques appropriées pour y faire face » (Stratégie à moyen terme de l'UNESCO 2002-2007). De fait, le souci de renforcer les capacités de l'UNESCO dans le domaine de l'anticipation et de la prospective avait donné lieu à la publication du premier *Rapport mondial de prospective* de caractère général publié au sein du Système des Nations Unies, paru en français sous le titre *Un monde nouveau* et en anglais sous le titre *The World Ahead: our Future in the Making* (voir p. 19).

L'ambition qui par la suite a présidé à la décision de doter l'UNESCO d'un *Rapport mondial* qui soit le rapport de l'organisation dans son ensemble, le situe dans une perspective résolument prospective, transdisciplinaire et pour ainsi dire transversale par rapport aux domaines de compétence de l'UNESCO. Le premier *Rapport mondial de l'UNESCO*, qui sera publié dans le courant du second semestre 2004, a pour thème : « *Construire des sociétés du savoir* ». Le choix de cet intitulé témoigne de l'intérêt de l'UNESCO pour la question de l'importance accrue des savoirs dans la société, et de l'émergence, sous l'effet notamment de la révolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication, d'un nouveau paradigme de sociétés reposant sur la connaissance.

↳ Le Conseil du futur

L'UNESCO s'est dotée d'un organe consultatif en matière de prospective : le Conseil du Futur. Créé en 1999, ce Conseil est un réseau virtuel, destiné à recueillir les avis et les recommandations des meilleurs experts et groupes d'experts dans le domaine de la prospective. Il comprend notamment douze prix Nobel, nombre de personnalités prestigieuses et d'experts de renommée mondiale, et les principaux dirigeants des grandes ONG de prospective associées aux travaux du programme de prospective de l'UNESCO. ¶

Cette réflexion s'inscrit dans l'actualité du Sommet mondial sur la société de l'information, dont la première partie s'est déroulée en décembre 2003 à Genève, et dont la seconde aura lieu à Tunis du 16 au 18 novembre 2005. Il est en effet tout à fait significatif qu'à cette occasion l'UNESCO entende réaffirmer l'importance de la distinction entre information et savoir : une discussion des défis posés par la société de l'information ne peut faire l'économie d'une réflexion plus large sur les enjeux économiques, sociaux et éducatifs des savoirs, de leur production, de leur utilisation, de leur appropriation et de leur transmission. Le premier *Rapport mondial de l'UNESCO* illustre la nécessité d'un travail de réflexion internationale pour réaliser ces objectifs que sont le partage des connaissances, la réduction de la fracture numérique, le renforcement des capacités en matière de recherche scientifique, et l'amélioration des possibilités d'apprentissage par l'accès au savoir.

Le programme de prospective de l'UNESCO a noué des partenariats ou coopéré avec des institutions ou des réseaux tels que l'Académie Universelle des Cultures, l'Agenda du Millenium, l'Académie Pontificale des Sciences Sociales, le Club de Rome, Futuribles International, la World Future Studies Federation, la World Future Society, etc. Le programme s'efforce également de sensibiliser les médias aux grands enjeux du futur, par la diffusion d'articles porteurs de messages clés à l'échelle de plus de 100 pays du monde. C'est dire si, dans le concert de la réflexion prospective internationale, l'UNESCO tient aujourd'hui une place tout à fait à part. ¶

Jérôme Bindé et Frédéric Sampson, j.binde@unesco.org
www.unesco.org/shs/prospective

Entretiens et Dialogues du XXI^e siècle : les penseurs ont la parole

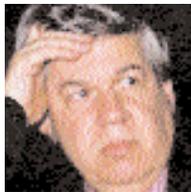


© Fabian Charaffi

Edgar Morin,
intervention lors des
Entretiens du XXI^e siècle
« *Quel avenir pour
l'espèce humaine ?* »,
9 septembre 1997

« Or, aujourd'hui, il n'y a plus de rail vers le futur ; il n'y a pas de locomotive de l'histoire qui nous transporterait vers l'avenir heureux : le mythe du progrès comme nécessité historique est mort. Cela ne veut pas dire que le progrès est impossible, mais simplement qu'il n'est pas inéluctable. Tout ce qui semblait être moteur indubitable du progrès et nécessairement bienfaisant, comme la science, la technique, l'économie, l'industrie, révèle aujourd'hui ces ambivalences : les grandes promesses d'un avenir heureux sont aujourd'hui bien malades. » ¶

Quel avenir pour l'espèce humaine ?



© Fabian Charaffi

Stephen Jay Gould,
intervention lors des
Entretiens du XXI^e siècle
« *Quel avenir pour
l'espèce humaine ?* »,
9 septembre 1997

« La seule position honnête quand on parle de l'avenir de l'humanité, ou de l'avenir en général, c'est de dire qu'ils sont parfaitement imprévisibles, ou que les choses d'ordre général qu'il est possible de prévoir – par exemple le fait que le soleil se lèvera demain (comme nous le dit David Hume) – ne sont en fait pas très intéressantes. » ¶



© Fabian Charaffi

Boutros Boutros-Ghali,
intervention lors des
Entretiens du XXI^e siècle
« *Prêts pour
le XXI^e siècle ?* »,
6 avril 1998

« Ces nouveaux acteurs [les acteurs non étatiques] profitent de la situation de paix mais ils n'assument pas les responsabilités nécessaires au maintien de la paix ou n'assument qu'indirectement les responsabilités nécessaires au développement. Si nous voulons essayer de gérer le XXI^e siècle, il nous faut trouver un moyen de faire participer ces acteurs non étatiques à la gestion des problèmes internationaux : nous aurons ainsi un minimum de démocratie. Sinon, la globalisation risque de se traduire par un système autoritaire – une tête composée soit par des technocrates, soit par un seul gouvernement, soit par un nombre extrêmement limité de gouvernements – et, à la base, des systèmes qui se voudront démocratiques mais qui disposeront de moins en moins de pouvoir, le pouvoir étant accaparé par des forces qui, elles, n'ont aucune responsabilité à l'égard de l'opinion publique, ou n'ont qu'une responsabilité extrêmement indirecte. » ¶

Prêts pour le XXI^e siècle ?



Francisco Sagasti,
intervention lors
des Entretiens du *xxi^e*
siècle « Vers un nouveau
contrat mondial ? »,
6 novembre 1999

Où vont les valeurs ?



« L'idéologie de Bacon s'étant défaite d'elle-même, il nous appartient de définir l'idéologie de l'avenir. Forts des enseignements du passé, nous savons qu'il faut dépasser la création de savoir et la rationalité pour inclure l'éthique et l'esthétique. Nous savons qu'il faut voir au-delà de la civilisation occidentale pour prendre en compte toutes les civilisations. Au cours des 20 à 30 années à venir, nous devons donc lancer un dialogue entre nos cultures pour comprendre comment nous entendons les mots de "développement" et de "progrès". » ¶



Paul Kennedy,
Intervention lors des
Entretiens du xxi^e siècle
« Vers un nouveau contrat
mondial ? »,
6 novembre 1999

« Nous parlons d' "éducation pour tous" et de "société du savoir", mais il est probable que cette révolution technologique a creusé l'écart entre les populations au lieu de le combler. Jusqu'à présent, l'Internet a accentué les différences entre les pays qui disposent de la technologie et ceux qui en sont démunis. Rien qu'aux États-Unis, l'ordinateur et le courrier électronique ont déjà amplifié les inégalités sociales, séparant les plus éduqués (principalement les Blancs et les Asiatiques) de ceux qui le sont moins (essentiellement les Noirs). Cet écart se retrouvera à chaque stade de la vie, de l'éducation primaire à l'intégration professionnelle en passant par l'enseignement universitaire. » ¶



Arjun Appadurai,
intervention lors des
Dialogues du xxi^e siècle
« Où vont les valeurs ? »,
8 décembre 2001

« L'attaque contre les tours du World Trade Center et le bombardement des villes et des vallées d'Afghanistan par les États-Unis illustrent une extension étatique de ces formes de violences vivisectionnistes que j'appellerais « des guerres de diagnostics ». Une guerre de diagnostics est une guerre au cours de laquelle l'exercice de la violence vise à découvrir et décimer l'ennemi. Ces guerres participent d'un monde où la violence ne vise plus un ennemi nommé, mais bien à nommer un ennemi. Le 11 septembre 2001, nous sommes entrés dans un monde de procédures de diagnostics généralisées qui ne se bornent pas à des bombardements ou à des attaques suicides, mais s'axent sur une extension sans limites de la notion de sécurité. La menace ne se cantonne pas à quelques terroristes isolés, mais inclut une gamme très large d'actions violentes et aléatoires. La chasse aux faciès, aux accents ou aux noms est l'indice du début d'une ère de guerre de diagnostics et d'inquisition somatique. Nous sommes entrés dans un monde où toute figure peut se révéler n'être qu'un masque. Ce n'est plus l'ennemi qui fait la guerre, c'est la guerre qui fait l'ennemi. » ¶

Prochains rendez-vous

22 mars, Maison de l'UNESCO à Paris : une séance des *Entretiens* consacrée à la question « *Faut-il démocratiser la mondialisation ?* » et réunissant M. Arjun Appadurai, anthropologue indien résidant aux États-Unis, Recteur (Provost) de la New School University à New York, M. Boutros Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général des Nations-Unies et Président du Panel international sur la démocratie et le développement, M. Daniel Cohen, membre du Conseil d'analyse économique du Premier Ministre et éditorialiste associé au journal *Le Monde* et M. Edgar Morin, sociologue français et directeur de recherches émérite au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

27 et 28 juillet, Séoul (République de Corée) : une session des *Dialogues du xxi^e siècle* sur le thème « *Construire des sociétés du savoir* », organisée en collaboration avec la Commission nationale de la République de Corée, et réunissant une dizaine de contributeurs du premier Rapport mondial de l'UNESCO et une dizaine d'experts, scientifiques et décideurs d'Asie de l'Est et du Sud. ¶





Michel Serres,
intervention lors des
Entretiens du XXI^e siècle
« Les nouvelles
technologies et le savoir :
prospective et pistes de
réflexion », 9 mars 2001



« À l'origine, le mot "culture" fut inventé par Cicéron, pour qui "la philosophie est la culture de l'âme". Cette première définition de la culture s'inscrit donc dans une vision humaniste, que les philosophes du XVI^e siècle ont reprise à leur compte, donnant naissance à la tradition de l'"honnête homme". Le deuxième sens de la culture est allemand. Il fut utilisé pour la première fois par Kant, puis repris par le Kulturkampf, et désigne l'ensemble des processus acquis dans une société humaine. À ce titre, la culture du cochon des agriculteurs de mon enfance faisait partie de la "culture gasconne". Cela n'avait pourtant que peu de traits communs avec les danseuses de l'Opéra, qui s'inscrivent plutôt dans la première définition de la culture. Pour moi, la culture est ce chemin qui va du cochon à l'Opéra, et inversement. N'est donc pas cultivé, dans cette définition, un être humain distingué dans ses goûts artistiques mais ne connaissant rien à la culture au sens anthropologique du terme, de même que l'anthropologue n'entendait rien à l'art. »
« L'avenir de la littérature est lié à l'avenir de l'homme. Tant que les hommes parleront, ils voudront également s'exprimer par le discours : il n'y a que dans une société de sourds-muets que le roman pourrait disparaître. Même si notre civilisation technologique nous pousse vers la culture monosyllabique des bits, le poids du mot reste intact car la langue ne cesse de renaître avec chaque homme qui naît. » ¶

Les nouvelles technologies et le savoir : prospective et pistes de réflexion

Les nouveaux visages du racisme à l'ère de la mondialisation et de la révolution génétique



Elikia M'Bokolo,
intervention lors des
Entretiens du XXI^e siècle
« Les nouveaux visages
du racisme à l'ère de la
mondialisation et de la
révolution génétique »,
3 septembre 2001

« Il est assez décourageant de constater que nous ne semblons pas tirer les leçons des expériences passées. Au cours des deux siècles qui viennent de s'écouler, nous avons assisté à l'explosion des pratiques racistes. Malgré les leçons intellectuelles, judiciaires et culturelles que nous en avons tirées, nous retrouvons toujours le racisme, sous des formes anciennes ou nouvelles. Le racisme ancien prend pour cible des personnes dans des lieux éloignés et prend pour "justification" la couleur de la peau et la situation économique des individus. Le nouveau racisme prend pour cible des personnes géographiquement plus proches - nos voisins, ceux avec qui nous co-existons - comme nous avons pu le voir dans les Balkans et dans certaines parties de l'Afrique. Pourquoi sommes-nous incapables de profiter des enseignements du passé ? La question pourrait d'ailleurs se formuler autrement : les sociétés, les États, les intellectuels et les activistes ont-ils retiré ce qu'ils devaient des données historiques à leur disposition ? » ¶



Jacques Derrida,
intervention lors des
Entretiens
du XXI^e siècle « Vers un
nouveau contrat
mondial ? »,
6 novembre 1999

« Une hégémonie linguistico-culturelle, avec ce qu'elle comporte de modèles éthiques, religieux et juridiques, est à la fois, comme homogénéisation intégratrice, la condition positive et le pôle démocratique d'une mondialisation souhaitée, parce qu'elle permet l'accès à un langage commun, à l'échange, à la techno-science, à un progrès économique et social pour des communautés, nationales ou non, qui n'y auraient pas accès autrement, et se verraient, sans l'anglo-américain, privées de leur participation au forum mondial, alors, d'autre part, comment combattre cette hégémonie sans compromettre l'extension des échanges et du partage ? C'est là qu'une transaction doit se chercher à chaque instant, dans chaque conjoncture singulière. C'est là qu'elle doit être inventée, réinventée, sans critères préalables et sans normes assurées. Il faut – et c'est là la redoutable responsabilité de la norme, s'il y en a jamais – réinventer la norme même, la langue même de la norme, pour une telle transaction. ¶

Vers un nouveau contrat mondial ?



© Fabian Charaffi

Ilya Prigogine,
« Dans quel temps
vivrons-nous ? »,
intervention lors des
Dialogues du XXI^e siècle
« Le XXI^e siècle
aura-t-il lieu ? »,
16-19 septembre 1998

« Les Anciens grecs nous ont légué deux idéaux : celui de l'intelligibilité de la nature, ou comme l'a écrit Whitehead, celui de "former un système d'idées générales qui soit nécessaire, logique, cohérent et en fonction duquel tous les éléments de notre expérience puissent être interprétés"; et celui de la démocratie, basé sur le présupposé de la liberté humaine, de la créativité et de la responsabilité. Nous sommes, certes, très loin de l'accomplissement de ces deux idéaux mais, du moins, pouvons-nous désormais conclure qu'ils ne sont pas contradictoires. La nature est plus riche, plus inattendue, plus complexe, qu'on ne l'avait imaginé au début de ce siècle. Sans doute verrons-nous au cours du siècle qui vient une nouvelle notion de rationalité où raison ne sera plus associée à certitude, et probabilité à ignorance. C'est dans ce cadre que la créativité de la nature et celle de l'homme peuvent trouver la place qui leur revient. » ¶

Vers un nouveau contrat mondial ?

« Il me semble que le concept de dignité humaine est auto-évident dans le monde chrétien. Depuis les origines, l'homme y est considéré comme différent des autres entités vivantes. En revanche, le bouddhisme est basé sur une conception cyclique de la vie de tous les êtres vivants. Un homme a pu être un chien dans une vie antérieure. Une femme pourra être un oiseau dans une vie postérieure. La vie de chaque être est cyclique. Ainsi, toutes les vies ont la même valeur. La dignité humaine ne peut pas être conçue par rapport aux animaux ou aux plantes. Il nous faut trouver un concept de dignité du vivant en tant que tel. » ¶



© Fabian Charaffi

Ryuichi Ida,
intervention lors des
Entretiens du XXI^e siècle
« Vers un nouveau contrat
mondial ? »,
6 novembre 1999

« N'a-t-on pas aujourd'hui égaré aussi le dernier coquillage du futur ? L'incertitude, ou plutôt la conscience de l'incertitude et de l'imprévisibilité, est la caractéristique principale des années que nous traversons pour aborder le mythique an 2000 et le siècle dont il constitue l'entrée. Avec la conscience de l'incertitude, naît aussi le sentiment de dépossession et d'impuissance devant l'absence de leviers. Ces derniers sont ailleurs : entre les mains du marché ou de ce personnage omniprésent et invisible qu'est la mondialisation, dont on ne sait pas trop s'il est acteur ou auteur d'un drame dont personne ne connaît le scénario. » ¶



© Fabian Charaffi

Souleymane Bachir Diagne,
intervention lors des
Dialogues du XXI^e siècle
« Le XXI^e siècle
aura-t-il lieu ? »,
16-19 septembre 1998



© Fabian Charaffi

Gianni Vattimo,
intervention
lors des *Dialogues*
du XXI^e siècle
« Le XXI^e siècle
aura-t-il lieu ? »,
16-19 septembre 1998

« Nous ne vivons pas dans un musée, c'est-à-dire dans un monde pacifié économiquement, même si nous aimerions plaider en faveur d'un tel monde ; les conflits seraient alors cantonnés dans la sphère culturelle, ce qui avantagerait la fraction de 15 % de l'humanité qui consomme 85 % des ressources mondiales. Car, tôt ou tard, l'autre partie de l'humanité se révoltera. Même si, alors, nous disposions des moyens d'engager une guerre, nous nous condamnerions à vivre dans un État autoritaire. Seule la réalisation de conditions économiques "amicales" permettra de cantonner les conflits à la sphère culturelle. » ¶



© Fabian Charaffi

Eduardo Portella,
intervention lors des
Dialogues du XXI^e siècle
« Le XXI^e siècle
aura-t-il lieu ? »,
16-19 septembre 1998

« La fragilité de l'utopie réside dans la supposition d'une préséance du futur sur le présent. Le présent rassasié a d'un seul coup happé le passé et le futur quand l'utopie agonise en percevant la mort du futur et en découvrant, sur ses décombres, les désenchantements du monde et le malaise de la civilisation. Voilà ce qu'est devenue la machine qui fabriquait les rêves qui nous avaient longtemps réconfortés : invalide et abandonnée. Refuser l'illusion utopique ne signifie en aucune manière s'enrôler dans le peloton de l'exterminateur du futur, personnage emblématique auquel le cinéma des effets spéciaux nous a habitués. C'est peut-être en réaction à cela qu'Edgar Morin s'est senti autorisé à affirmer que l'une des tâches urgentes est de restaurer le futur. » ¶



Aziza Bennani,
intervention
lors des *Dialogues
du XXI^e siècle*
« Où vont les valeurs ? »,
8 décembre 2001

© UNESCO

« Par le passé, El Andalus a démontré, notamment à l'âge d'or du Califat de Cordoue, la possibilité de construire sur une identité plurielle une brillante culture. "Grâce à cette grande aventure de l'esprit", pour reprendre la formule de Jorge Luis Borges, "grâce à cette rencontre privilégiée de la pensée" comme l'écrit Hamza Rami, grâce aussi aux valeurs partagées par les différentes composantes de la société d'alors, valeurs très voisines de celles que l'on désigne aujourd'hui comme étant propres à la modernité, les sensibilités les plus variées ont pu s'exprimer et les différentes traditions culturelles présentes ont pu tirer profit des apports des autres, sans compromettre leur identité propre. Cet exemple mérite toute notre attention, à un moment où nous nous interrogeons sur les valeurs qui régissent notre époque. La mémoire des différents peuples recèle de nombreux exemples de ce genre, à même de servir d'inspiration pour restructurer les relations entre les hommes et les communautés. Il convient de les remettre en valeur, non pas certes de façon nostalgique, mais afin de construire un projet de futur fondé sur des valeurs universelles partagées et qui laissent la plus grande place à l'humain. » ¶

Où vont les valeurs ?



Pour en savoir plus

Un Monde nouveau

Éditions UNESCO / Éditions Odile Jacob,
1999, ISBN 92-3-203634-7

Ce rapport mondial de prospective de l'UNESCO éclaire les grands enjeux du futur et propose de refonder le XXI^e siècle sur la base de quatre contrats : social, naturel, culturel et éthique. Paru initialement en français et en anglais il était disponible au printemps 2004 en traduction espagnole, arabe, portugaise, polonaise, vietnamienne et catalane. *Un Monde Nouveau* a été sélectionné parmi les « Best Book 2001 » par la World Future Society. ¶

Les clés du XXI^e siècle

Éditions du Seuil / Éditions
de l'UNESCO, 2000, ISBN 92-3-203646-0

Les Clés du XXI^e siècle se présentent comme un guide raisonné des grands enjeux du futur. De « *Quel futur pour l'espèce humaine ?* » à « *Quels sont les nouveaux territoires de la culture et de l'éducation ?* », trente questions cruciales pour l'avenir de chacun d'entre nous sont discutées par plus de quatre-vingt scientifiques, intellectuels, créateurs et décideurs de renommée mondiale. Les *Clés* sont parues initialement en français et en anglais (*Keys to the 21st Century, 2000* Berghahn Books / Éditions de l'UNESCO). Au printemps 2004, les *Clés* étaient également disponibles en traduction espagnole, portugaise, arabe. Une version russe et une version chinoise sont également à paraître à l'été 2004. Les *Clés du XXI^e siècle* ont été sélectionnées en tête des "Best Book 2002" par la World Future Society. ¶

Où vont les valeurs ?

Ce second tome des *Clés du XXI^e siècle* sortira en avril 2004 en français (Albin Michel / Éditions de l'UNESCO) et à la rentrée 2004 en anglais (*The Future of Values*, Berghahn Books / Éditions de l'UNESCO). ¶

Une médina en transformation

L'un des enjeux majeurs de la gestion urbaine des médinas du Maghreb correspond aux transformations accélérées du bâti. Que ce soit pour loger sur place ses enfants mariés, accueillir des membres de la famille venant d'une zone rurale, s'adapter à une nouvelle configuration familiale, intégrer des standards constructifs ou esthétiques jugés souhaitables, la maison de la médina, de même que l'habitation des quartiers populaires, ne cesse de se transformer...

Aussi, l'École d'architecture de Nantes et l'École nationale d'aménagement et d'urbanisme de Tunis ont-ils collaboré pour étudier la transformation de la médina de Mahdia, en Tunisie. Les relevés « habités » réalisés par les étudiants des deux écoles ont permis d'obtenir une vision transversale des superpositions et des ajustements entre les modes d'habiter et les façons de fabriquer l'espace, parfois sur une même

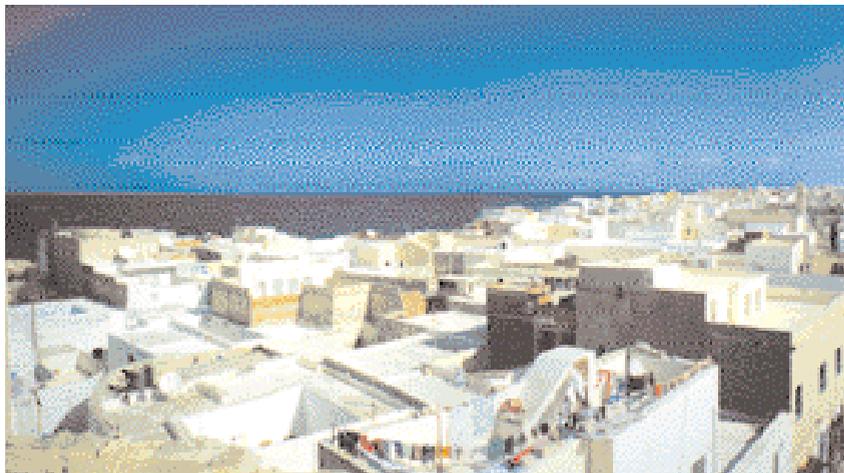
parcelle où cohabitent tous les types de construction, le plus ancien comme le plus récent. Ces relevés « habités », inspirés de l'ethno-architecture, réalisés sur des logements ouvriers lancés en 1990 par D. Pinson, enseignant à l'École d'architecture de Nantes, est une méthode qui se situe délibérément au croisement de l'approche architecturale et urbaine et de l'analyse sociologique. Les relevés ont été publiés par l'UNESCO en octobre 2003 dans la série « Établissements humains et environnement socio-culturel ».

Une Maison-laboratoire

Un débouché très concret de ce travail a été réalisé de juillet 2000 à 2002 par l'École de Nantes puis, depuis 2003, par l'École de Tunis sur un chantier expérimental : la Maison-laboratoire. Ce chantier de réhabilitation d'une maison dans la Médina de Mahdia est un lieu d'expérimentation et d'échange sur les matériaux traditionnels et leur mise en œuvre. Mais c'est surtout un lieu de dialogue entre les professionnels de la construction, les étudiants et les habitants sur les modes d'occupation et de transformation des quartiers historiques de la ville de Mahdia. ¶

Brigitte Colin, b.colin@unesco.org

Vue de la médina de Mahdia, Tunisie, depuis la *sqifa el kahla*.



© Agnès Deboulet

ÉVALUATION D'UN RÉSEAU DE PETITES VILLES CÔTIÈRES

Comment restaurer et préserver le cœur historique de petites villes côtières, sans chasser leurs habitants, en respectant les critères traditionnels de construction tout en intégrant les normes modernes, en associant les artisans locaux et en obtenant le soutien des autorités locales et gouvernementales ? C'est à ce défi multiple que tente de répondre le projet « Développement urbain et ressources en eau dans les petites villes historiques de la Méditerranée », que l'UNESCO a développé depuis 1997 dans cinq villes pilotes : Essaouira (Maroc), Mahdia (Tunisie), Omišalj (Croatie), Saïda (Liban) et Jableh (Syrie). Le projet a pour objectif principal de promouvoir, auprès des municipalités et des ministères concernés, des alternatives de développement environnemental et socio-culturel, avec une approche interdisciplinaire et socialement durable. Du 30 novembre au 2 décembre 2003, l'ensemble des acteurs du projet – architectes, urbanistes, géologues, hydrologues, élus locaux et experts de l'UNESCO... – ont procédé à son évaluation à Essaouira. Les résultats de cette évaluation paraîtront dans le prochain numéro de la Newsletter. ¶

Monique Perrot-Lanaud, journaliste

Lancer des passerelles

Fondée par une agence de communication télévisuelle basée à Paris et une ONG américaine, la Bridge Initiative entend lancer une passerelle entre Davos et le Forum social mondial.

Au cours du Second Forum social européen, réuni à Paris les 10 et 11 novembre 2003, la Division de la recherche et des politiques en sciences sociales et la Division des relations avec les Commissions nationales et des nouveaux partenariats ont organisé une réunion avec l'équipe de Bridge Initiative au Siège de l'UNESCO et à la Fondation pour le progrès de l'homme. Comment redéfinir et renforcer le multilatéralisme ? Comment réduire l'injustice sociale ? Tels étaient les sujets de discussion de cette réunion à laquelle ont participé des représentants d'organisations multilatérales, de la société civile et du gouvernement français.

Les débats se sont concentrés sur le fait que la mondialisation a modifié les rôles des divers acteurs sociaux et sur le besoin de redéfinir le multilatéralisme. Les institutions, les gouvernements et la société civile sont appelés à coopérer de manière interactive, démocratique et interdépendante. De nouveaux partenariats sont donc nécessaires dans la société civile mondiale d'aujourd'hui. Les bases d'une telle reconstruction requièrent d'associer les valeurs éthiques institutionnelles à de nouvelles formes de gestion politique et à des valeurs éthiques universelles. Les résultats inattendus des réunions tenues à Cancún (Mexique), Doha, Qatar (Organisation mondiale du commerce) et Monterrey, Mexique (Financer le développement), ont clairement démontré le besoin de repenser les processus décisionnaires et de disposer d'un agenda social possédant une dimension éthique. Les discussions ont également porté sur la gouvernance démocratique et la justice

sociale dans la perspective de construire de nouvelles relations plus dynamiques.

Ces discussions se sont poursuivies dans deux ateliers : l'un consacré à la redéfinition du multilatéralisme et l'autre au rôle des financements et subventions, ainsi que celui des organisations intergouvernementales. Malgré certaines divergences, ces deux groupes ont insisté sur l'importance d'organiser d'autres réunions en 2004 – année consacrée à l'établissement d'une définition solide – et en 2005 afin de procéder à des évaluations. Plus de réflexion sur le nouveau rôle et les nouvelles fonctions du multilatéralisme favorisera et facilitera le développement humain. Un rapport complet des réunions est disponible sur le web. ¶

Alejandro Navarro et Germán Solínis,
g.solinis@unesco.org
www.bridge-initiative.org

SUR LE WEB : ÉDUCATION ET TRANSFORMATIONS SOCIALES

Les résultats du séminaire « Éducation et transformations sociales : Questionnons nos pratiques » qui a eu lieu à l'UNESCO du 17 au 19 novembre 2003 (cf. *Newsletter 03*) sont désormais disponibles sur le site du Secteur de l'Éducation, en cliquant sur « Résultats » sous la rubrique « Séminaires » : ¶

Germán Solínis, g.solinis@unesco.org
www.unesco.org/education/ETS

HABITER LA VILLE

Près de 80 participants de divers pays d'Amérique latine et d'Europe ont participé au séminaire « Le temps des villes III. Habiter la ville : politiques de réhabilitation urbaine »* à Montevideo (Uruguay) du 26 au 28 novembre 2003. Ils ont débattu, au cours de six tables rondes, de plusieurs thèmes de politique urbaine de la région, notamment : l'instabilité sociale et économique face à des projets de revitalisation supposés de longue haleine ; la réappropriation et la « gentrification » des centres urbains ; et la cohabitation sociale.

Le séminaire, qui a eu lieu à la mairie de Montevideo, était organisé avec le soutien du Programme MOST et la participation du bureau UNESCO / Montevideo,

Ce séminaire devrait donner lieu à une publication d'analyse et au lancement d'un réseau d'approfondissement sur ces questions par le travail de terrain, en Argentine (Buenos Aires), au Brésil (São Paulo, Recife, Rio, Porto Alegre), au Mexique (Mexico, Merida) et en Uruguay (Montevideo). ¶

Germán Solínis, g.solinis@unesco.org

* *El tiempo de las ciudades 3. Habitar la ciudad, políticas de rehabilitación urbana.*



Migration et droits de la personne : vers un monde sans frontière ?

Peut-on envisager un monde sans frontière où la liberté de mouvement constituerait un droit fondamental autorisant chaque être humain à se sentir chez lui partout dans le monde ?

La Déclaration universelle des droits de l'Homme stipule que « toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays » (article 13-2). Dans le monde contemporain, la plupart des gens sont libres de quitter leur pays. Mais seule une minorité a le droit d'entrer dans un autre pays de son choix. Le droit à l'*émigration* demeurera incomplet tant que d'importantes restrictions à l'*immigration* empêcheront les individus d'émigrer ou même de voyager dans d'autres pays. Le droit d'émigrer et d'immigrer est très inégalement réparti : les citoyens des pays du « premier monde » jouissent d'une liberté de mouvement non négligeable, tandis que ceux des pays moins développés sont bloqués par les contrôles aux frontières et les demandes de visa. L'accès à la mobilité internationale constitue une importante source d'inégalité entre les personnes.

De plus, les migrants sont très exposés aux violations des droits humains. Les émigrés clandestins deviennent des migrants sans papiers, ayant peu de droits ou de protection juridique. Ceux qui sont en possession de documents d'identité sont mieux protégés, mais en tant qu'étrangers, ils ont moins de droits que la population nationale et restent soumis à des mesures discriminatoires comme l'expulsion. Même ceux qui ont acquis la nationalité du pays d'accueil sont souvent en butte au racisme et à la xénophobie.

Les Nations Unies ont reconnu cet état de choses en adoptant une Convention sur la protection des droits des travailleurs migrants, qui est entrée en vigueur en 2003 et qui a été ratifiée à ce jour par 25 pays. Mais les principaux pays d'accueil, notamment en Europe occidentale et en Amérique du Nord, ne l'ont pas ratifiée*.

Il faut remanier complètement les politiques et les pratiques de migration pour améliorer la situation. Un monde sans frontière où la liberté de mouvement constituerait un droit fondamental pourrait être une des réponses les plus pertinentes aux défis que posent les droits humains en cette période de mondialisation.

Quels sont les problèmes en cause ?

- Les migrants tissent des liens humains entre différentes régions du globe. Ils apportent avec eux leurs valeurs, leurs croyances, leur culture et leur langue, donnant ainsi un sang nouveau aux sociétés dans lesquelles ils s'implantent. Cela joue un rôle crucial pour le respect de la tolérance en faveur de la diversité culturelle. Mais les émigrés ont trop souvent une image négative. Les contrôles frontaliers entretiennent l'idée selon laquelle les « citoyens du pays » (ressortissants) doivent se protéger des « étrangers » (migrants). Dans ces conditions, il est impossible aux migrants de jouer le rôle positif qui pourrait être le leur dans un monde sans frontière.
- Dans notre monde globalisé, les biens, l'information, l'argent et les idées circulent abondamment. Mais, pour les individus, les frontières continuent d'être un obstacle majeur. La mondialisation ne deviendra un processus pleinement constructif et émancipateur que lorsque les êtres humains – principale source de richesse et de prospérité – seront également autorisés à se déplacer librement.
- Les migrants tissent non seulement des liens humains mais aussi des liens économiques entre les pays. La plupart

d'entre eux envoient de l'argent dans leur pays d'origine : ce transfert de fonds des pays riches vers les pays pauvres contribue à réduire les inégalités et à promouvoir le développement. De plus, pour se prémunir contre l'arrivée de clandestins, les pays développés dépensent d'énormes sommes d'argent qu'ils pourraient consacrer de manière plus judicieuse à l'aide au développement.

Mieux faire respecter les droits humains

L'idée d'un monde sans frontière est d'autant plus ambitieuse qu'elle exige un changement radical dans les pratiques des États et les mentalités. Elle pourrait à première vue sembler irréaliste. Mais cette anticipation peut être utile pour mieux faire respecter les droits humains.

C'est pourquoi l'UNESCO entend stimuler l'analyse et le débat sur cette thématique, comme l'un des scénarios possibles pour un avenir meilleur. Dans ce contexte, à SHS la Division de la migration internationale et des politiques multiculturelles recueille des articles sur les multiples dimensions d'une « Migration sans frontière », traitant de ses aspects économiques, sociaux, politiques et relatifs aux droits humains. ¶

Antoine Pécoud, a.pecoud@unesco.org
www.unesco.org/migration/

* Voir Newsletter 02

L'Art conjugué avec la recherche et l'action

MIEUX COMPRENDRE LE PROBLÈME DE LA MIGRATION

« Il est temps d'étudier de manière plus approfondie toutes les dimensions du problème de la migration qui touche maintenant des centaines de millions de personnes et affecte les pays d'origine, de transit et de destination. Nous devons mieux comprendre les causes des afflux de population au niveau international et leur interrelation complexe avec le développement. » ¶

Kofi Annan, 9 septembre 2002

DÉCLARATION SUD-AMÉRICAINNE SUR LA MIGRATION

Lors de la Quatrième Conférence sud-américaine sur la migration qui s'est tenue à Montevideo, Uruguay, du 5 au 7 novembre 2003, dix pays ont signé une Déclaration sur la migration : l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, la Colombie, le Chili, l'Équateur, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela. Le texte complet de cette Déclaration peut être consulté sur le site web. ¶

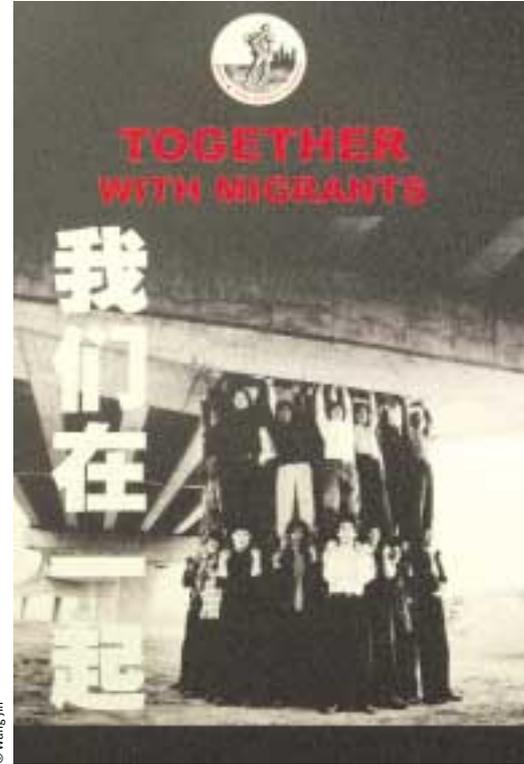
Manuel Bernales,
m.bernales@unesco.org
www.unesco.org.uy/shs/eventos.html

Quinze artistes chinois originaires des plus grandes villes de la Chine ont exposé leurs œuvres sur le thème de la migration, la pauvreté et l'exclusion sociale de la main-d'œuvre rurale.

L'exposition, qui se tenait à la galerie d'art « Today » de Beijing (22-30 novembre 2003), présentait des photographies, des vidéos et des performances « live », avec la participation de deux cents travailleurs immigrés. Sous le titre *Ensemble avec les migrants*, cette exposition a conclu la première phase et entamé la seconde phase du projet de recherche-action de l'UNESCO sur *La réduction de la pauvreté urbaine chez les jeunes filles immigrées en Chine /2002-2005*. Cet événement a été organisé par le Bureau de l'UNESCO à Beijing avec ses partenaires locaux.

Le but de l'opération était d'attirer l'attention du public sur la condition critique des travailleurs immigrés en conjuguant l'expression artistique avec la recherche et l'action concrète.

Les chercheurs analysent une situation, réfléchissent à des problèmes, conçoivent et testent des solutions, et soumettent des recommandations aux responsables politiques, alors que les artistes créent des émotions, touchent, choquent, émeuvent et dérangent. Et c'est précisément ce défi que nous devons relever : changer les mentalités et réduire le fossé discriminatoire entre les migrants ruraux et les citadins. On voulait atteindre le public et remuer l'opinion... et cela a marché ! Avec des photos et des vidéos, la dure réalité des travailleurs immigrés a bien été exposée.



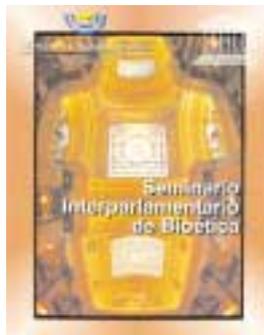
© Wang Jin

« 100 %, 1999, performance ». Affiche pour l'exposition « Ensemble avec les migrants » par l'artiste Wang Jin.

Une vaste couverture médiatique a mis le thème de la migration de la main-d'œuvre rurale à la une de la presse nationale – stimulée pour la première fois par une manifestation artistique qui a réduit le fossé creusé entre l'expression artistique et la réalité sociale.

Les chercheurs, les artistes, les médias et les responsables politiques ont tous un rôle à jouer dans les transformations sociales. Ce n'est qu'en réunissant nos efforts que nous parviendrons à créer une société meilleure pour tous, toute la société *Ensemble avec les migrants*.

Geneviève Domenach-Chich,
g.domenach-chich@unesco.org



1.

PARUTION DE DÉBATS SUR LA BIOÉTHIQUE

1. La transcription de débats qui ont eu lieu au cours du **Séminaire interparlementaire sur la bioéthique** - *Seminario Interparlamentario de Bioética* (voir *Newsletter 02*), organisé à Montevideo en mai 2003, vient de paraître en espagnol. Les recommandations et les conclusions de ces débats sont rédigées en français. ¶ www.unesco.org.uy



2.

2. La Maison des Parlementaires de l'Uruguay et le Bureau de l'UNESCO à Montevideo viennent de publier en espagnol la transcription des **débats du Séminaire régional interparlementaire sur la bioéthique** qui s'est tenu en septembre 2001. Les participants y ont notamment débattu des questions suivantes : faut-il imposer des limites à la recherche scientifique et si oui, lesquelles ? Les progrès scientifiques sont-ils compatibles avec les droits humains ? ¶

Manuel Bernales,
m.bernales@unesco.org
Ce document est également disponible en ligne.
www.unesco.org.uy/publicaciones.html

ÉTHIQUE, BIOÉTHIQUE ET NANOTECHNOLOGIE

L'Unité régionale pour les Sciences sociales et humaines en Asie et dans le Pacifique (RUSHSAP) a invité un groupe d'experts à discuter des différents aspects de l'éthique des sciences et des technologies dans cette région afin, notamment, d'identifier ceux auxquels l'UNESCO pourrait contribuer. Les Actes de cette réunion comprennent quatre importants articles sur la bioéthique, l'éthique du développement et l'éthique de la nanotechnologie. Ces Actes paraîtront prochainement.

Malama Meleisea,
m.meleisea@unesco.org ¶
www.unesco.org/rushsap/Ethics_phil_values/pev_resources.htm

BIOÉTHIQUE : AVANCÉES VERS UNE DÉCLARATION UNIVERSELLE

En janvier dernier, l'UNESCO a entrepris de consulter ses États membres au sujet d'une déclaration sur les normes universelles de la bioéthique en leur adressant un bref questionnaire concernant l'étendue et la structure de ce futur document. Des consultations complémentaires prendront place au cours de la Session extraordinaire du Comité international de la bioéthique, « Vers une déclaration sur les normes universelles de la bioéthique » qui se tiendra à Paris du 27 au 30 avril 2004. Diverses organisations interna-

tionales, gouvernementales et non-gouvernementales, ainsi que plusieurs comités nationaux de bioéthique seront également entendus à cette occasion. ¶

Caroline Munier, c.munier@unesco.org

BANQUE DE DONNÉES ÉTHIQUES POUR LA RÉGION D'ASIE PACIFIQUE

Une nouvelle banque de données sur la bioéthique et l'éthique des sciences et des technologies dans la région d'Asie Pacifique est en train d'être constituée. Elle référencera les personnes et les institutions dont les travaux ou la recherche sont consacrés à ces domaines, la littérature existante les concernant et les instituts de recherche professionnels et universitaires, gouvernementaux et non-gouvernementaux qui y participent, ainsi que les législations et instruments juridiques internationaux et nationaux. ¶

Malama Meleisea,
m.meleisea@unesco.org

Déclaration de ministres sud-américains

La troisième session de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) s'est tenue à Rio de Janeiro du 1^{er} au 4 décembre 2003.

Elle a réuni plus de 600 participants – étudiants, décideurs, membres de la communauté scientifique, OIG et ONG – pour discuter de thèmes tels que l'éthique de la nanotechnologie, l'enseignement de l'éthique, un code de conduite pour les scientifiques, l'implication éthique de la recherche sur les êtres humains dans les pays en développement, le développement de la science et de la technologie, et la durabilité.

Cette rencontre internationale était également l'occasion de deux autres événements politiques importants : la première réunion régionale sud-américaine de ministres et autres représentants de haut niveau en sciences et technologies ; et la deuxième réunion ministérielle en science et technologie des pays lusophones (CPLP). La réunion régionale s'est clôturée par la signature d'une Déclaration ministérielle de l'éthique des sciences et des technologies, un instrument qui va sûrement renforcer la collaboration active des gouvernements de la région. Les extraits ci-dessous montrent que la Déclaration comporte un puissant message d'engagement de la part des pays concernés par l'éthique des sciences et des technologies. En outre, elle demande à l'UNESCO ainsi qu'à la COMEST de jouer un rôle actif dans la région en vue de promouvoir ces questions d'éthique. Le texte complet de la Déclaration peut être consulté (en anglais et en portugais) sur le site web :

www.unesco.org.br/comest/en/declaration.html

Simone Scholze, s.scholze@unesco.org

➔ Extraits de la Déclaration sur l'éthique des sciences et des technologies

«[...] que le rôle essentiel des agences spécialisées du système des Nations Unies, en particulier l'UNESCO, soit reconnu comme étant un rôle de soutien à l'élaboration de la politique et des directives dans le domaine de l'éthique des sciences et des technologies, et dans la coopération technique [...];

que soient reconnus et soutenus le travail de l'UNESCO dans le domaine de l'éthique des sciences et des technologies ainsi que son rôle de point focal et de participant légitime dans le débat mondial sur cette question ;

que l'établissement, par l'UNESCO, d'un mécanisme qui intègre et propose le dialogue sur des questions liées à l'éthique des sciences et des technologies parmi nos gouvernements, soit appuyé en vue de promouvoir la création de programmes pour l'enseignement de l'éthique aux niveaux de l'éducation de base,

secondaire et tertiaire, et incorporé dans des programmes de formation d'éducateurs dans la région ; et que soit appuyé l'établissement d'un réseau d'institutions gouvernementales et non-gouvernementales dans la région ;

que le travail indépendant de la COMEST [...] soit reconnu et que la participation dans cette Commission soit améliorée par l'inclusion continue de représentants de tous les continents ;

que les recommandations présentées par la COMEST [...] soient examinées en vue de renforcer et d'incorporer, là où il s'avère nécessaire, cette réflexion éthique dans les politiques régionales ou nationales, dans les stratégies, dans les projets ;

que les États, organisations ou autres institutions intéressés à promouvoir et à approfondir la réflexion sur l'éthique des sciences et des technologies soient encouragés à créer des commissions d'éthique scientifique nationales et institutionnelles ;

que les États soient encouragés à mettre en œuvre, dans les délais les plus brefs, la *Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme*, approuvée en 1997 par l'Assemblée générale des Nations Unies ;

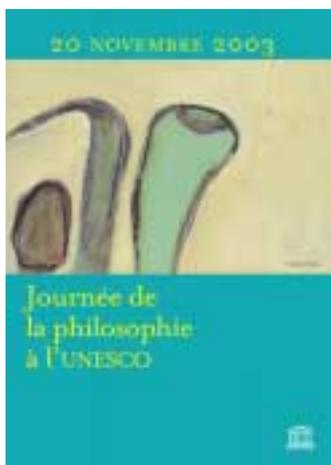
et que la *Déclaration internationale sur les données génétiques humaines*, approuvée lors de la 32^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, soit appuyée.

Ainsi, les Ministres et hautes autorités des sciences et des technologies en Amérique du Sud, réunis à Rio de Janeiro, invitent les Chefs d'État et de gouvernement à confirmer l'importance croissante de la dimension éthique des sciences et des technologies pour la promotion d'un développement équitable et durable, en soutenant le renforcement de la coopération en matière des sciences et des technologies, tout particulièrement en ce qui concerne leurs implications éthiques, parmi les pays de l'Amérique du Sud, sous les termes de référence de la présente Déclaration. [...]

Signataires de la Déclaration : le Ministre des sciences et des technologies du Brésil ; le Secrétaire des sciences et des technologies de l'Argentine ; le Président du Conseil national des sciences et des technologies (CONCYT) du Paraguay ; le Directeur de l'Institut colombien pour le développement des sciences et des technologies (CONCIENCIAS) ; le Président du Conseil national des sciences et des technologies (CONCYTEC) du Pérou.

La Déclaration a également été approuvée par des Ministres de quatre pays lusophones : l'Angola, la Guinée-Bissau, la Mozambique et le Portugal. ¶

Journée de la philosophie



Affiche pour la Journée de la philosophie. Peinture à l'huile de l'artiste Alexis Fraikin.

© UNESCO / Alexis Fraikin

Le 20 novembre 2003 s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris la deuxième Journée de la Philosophie. L'occasion pour la centaine de philosophes invités et le grand public de réfléchir ensemble aux problèmes contemporains.

La philosophie dans les couloirs

Par petits groupes, comme pour mieux résister à l'imminente difficulté, ils et elles entrent dans la grande salle II de l'UNESCO vers laquelle leurs professeurs les dirigent. Ils et elles, ce sont par exemple les élèves du lycée Paul Robert des Lilas, très intimidés par la majesté des lieux, et par l'invitation aimable de Pierre Sané, Sous-Directeur général pour les Sciences sociales et humaines de l'UNESCO : « la Journée de la Philosophie est un moment où chacun doit prendre la parole en toute liberté ». Certains ont bien tenté de montrer un peu d'assurance, en proposant à voix basse un thème non prévu par les organisateurs : « Discours d'ouverture, ouverture du discours ». Mais pour la plupart, effarouchés, ils s'apprêtent à plonger dans l'inconnu.

↳ Pourquoi la Journée de la Philosophie ?

Nombre de penseurs avancent que « l'étonnement » se trouve au cœur de la philosophie. Certes, la philosophie est issue de cette tendance naturelle chez les humains à s'étonner d'eux-mêmes et du monde dans lequel ils vivent. Cette discipline qui se veut « sagesse » nous apprend à réfléchir sur la réflexion, à remettre en question des vérités bien établies, à vérifier des hypothèses et trouver des conclusions. Depuis des siècles et cela dans toutes les cultures, la philosophie a donné naissance à des concepts, des idées et des analyses, posant ainsi les fondements de la pensée critique, indépendante et créative.

La Journée de la Philosophie à l'UNESCO a permis à cette institution de célébrer tout particulièrement l'importance de la réflexion philosophique et d'encourager les populations du monde entier à partager entre elles leur héritage philosophique. Pour l'UNESCO, la philosophie offre les fondements conceptuels des principes et des valeurs dont la paix mondiale dépend – la démocratie, les droits humains, la justice et l'égalité. La philosophie permet de consolider ces authentiques fondements de la coexistence pacifique.

Plus de soixante-dix pays, dont vingt-cinq en Afrique, ont célébré cette Journée qui a offert à tous, quelle que soit leur culture, l'heureuse opportunité de réfléchir sur des questions variées telles que « Qui sommes-nous en tant qu'individu et en tant que communauté mondiale ? » À nous interroger sur l'état du monde et s'il correspond à nos idéaux de justice et d'égalité, à nous demander si notre société vit en accord avec les normes éthiques et morales de nos grandes Déclarations. Cette Journée nous a offert l'occasion de nous poser aussi des questions souvent oubliées : À quoi négligeons-nous de réfléchir ? À quelles réalités intolérables nous habituons-nous ? ¶

Mika Shino, m.shino@unesco.org

Les jeunes s'emparent de la philosophie

Narges et Virginie, en Terminale L au lycée Paul Robert des Lilas, ont plutôt envie de se rendre à la table ronde sur la *Philosophie et les Problèmes du Présent*. À condition, toutefois, que ce soit ouvert, et « pas s'il y a des micros, tout ça. » Avec leurs camarades, pourtant, elles s'agglutinent docilement au fond de la salle, tandis que leurs professeurs répètent à l'envie : « Mettez-vous devant ». Le débat *Ordre et Désordres* s'annonce donc comme une sorte de grande classe philosophique : certains avouent ne pas se sentir à leur place ; la majorité cependant apprécie la diversité des intervenants, les promesses du débat, les rencontres possibles avec d'autres jeunes. En sus, sont venus des curieux, des étudiants en philosophie, des philosophes confirmés.

Marc Patard, après avoir précisé qu'il ne s'agissait pas d'un cours de philosophie supplémentaire, mais d'un vrai débat, pose plusieurs questions à la salle : « est-ce que le désordre d'aujourd'hui ne sera pas l'ordre de demain ? L'ordre n'est-il pas du désordre assimilé ? » Silence. Très pédagogiquement, il propose de « faire tomber la timidité : quelqu'un pourrait-il me donner un exemple de désordre ? Aucune réaction. Si Mesdames et Messieurs les enseignants peuvent donner l'exemple... » C'est Anne Sophie, en terminale STT au lycée Jeanne d'Arc de Rennes, qui met fin à l'embarrassante tension, avec une question sur l'Irak.

En salle III, pour *Ville et Philosophie*, l'ambiance est plus feutrée, plus professionnelle, plus intime en somme, peut-être plus exclusive. Dès l'entrée, Etienne Tassin convoque Heidegger, et conclut son intervention en identifiant le modèle contemporain d'une « ville rhizomatique, de transit, ni civitas, ni urbs, ni polis ». La précision des références et de l'analyse est saluée par un public manifestement informé. En salle IV, pour *Art et Esthétique aujourd'hui*, les bavardages ne sauraient être tolérés : Carole Talon-Hugon philosophe d'une petite voix très douce, presque un murmure.

Une des douze tables rondes qui ont eu lieu au siège de l'UNESCO à Paris.



© UNESCO / Anoine Meysonnier

➔ La Journée de la Philosophie en Namibie

La table ronde organisée à Windhoek pour célébrer la Journée de la Philosophie 2003 a eu pour thème « la philosophie et la lutte de l'Afrique pour son indépendance économique ». Les philosophes namubiens et d'Afrique du Sud réunis à l'occasion de cette table ronde ont débattu de questions telles que « Pourquoi la philosophie est-elle importante dans notre vie quotidienne ? La réflexion philosophique peut-elle offrir une base solide à la démocratie, aux droits de l'homme et à une société plus juste ? Existe-t-il un lien entre la philosophie et la lutte de l'Afrique pour son indépendance économique ? » Ces communications et les discussions qui les ont suivies ont permis à la centaine de personnes présentes de débattre des causes des nombreuses injustices existant dans le sud de l'Afrique et dans d'autres régions du monde.

La célébration de la Journée de la Philosophie de 2002 avait stimulé la création d'une Société Socratique en Namibie. Et celle de 2003 a incité l'Université de Namibie à demander à l'UNESCO de créer une Chaire UNESCO de philosophie dans le cadre du Programme UNESCO / UNITWIN.

Cette année, la table ronde a été organisée par le Bureau de l'UNESCO à Windhoek, le Centre de Documentation et des Droits de l'Homme, la Faculté de Droit (UNAM) et la Chaire UNESCO pour les Droits humains et la Démocratie. ¶

Elke Zimprich Mazive, e.zimprich-mazive@unesco.org

Très vite, plusieurs élèves sortent des salles dans lesquelles ils ont pu se glisser à l'insu de leurs accompagnateurs. Sont-ils déjà déçus ? Alice et Carole, du lycée Paul Robert, sont « à la base intéressées, mais c'est trop souvent inaccessible, trop compliqué. Le principe est excellent, mais c'est un peu décourageant. » Cependant, après avoir flâné un moment dans les expositions de peinture d'Alexis Fraikin et de Max Blumberg, unanimement saluées, tous consultent de nouveau leur programme, et se laissent tenter par une nouvelle expérience philosophique : « Eh, mais attends, ça a l'air bien, *Art et Esthétique* » « – Non, on va plutôt voir *Alerte du Corps*, c'est plus sexy. » Confirmation : Maud, en Terminale au lycée Victor Duruy, si elle déplore une introduction un peu longue, apprécie cette table ronde, qui « aborde des questions qui nous touchent ». Laura, en Terminale L au lycée Paul Robert, s'enflamme : « Le problème c'est qu'on ne peut pas se dédoubler (...). Cette journée est une occasion formidable de s'enrichir, de côtoyer des intellectuels, et de discuter avec eux. » Elle rosit de fierté en révélant avoir ainsi parlé avec Patricia d'Alessio, une philosophe italienne, qu'elle a trouvée « très sympathique, très simple ».

Mais la pédagogie n'est jamais loin : Brigitte Turmel, professeur de sciences économiques et sociales au lycée Paul Robert, a participé à *Philosophie et Problèmes du Présent* : en dehors de l'intérêt personnel qu'elle a pris à la réflexion, elle prévoit déjà de réinvestir dans son cours les analyses novatrices sur les notions d'égalité et d'équité, qui sont au programme. Constance et Amaury, en hypokhâgne option Sciences Po au lycée Victor Duruy, ont quant à eux pris quelques notes pour leur réflexion personnelle... et leurs dissertations de philosophie. Mais dans une Journée de la Philosophie, même la pédagogie peut être questionnée : à l'issue de la projection du documentaire *La philosophie sur l'estrade*, Clémence, du lycée Jeanne d'Arc de Rennes, propose de commencer cette discipline dès la première, et « d'avoir plusieurs professeurs en cours de philosophie, pour avoir plusieurs avis » ; les enseignants, eux, ont estimé au cours du débat qu'ils doivent donner leur point de vue pour guider les élèves, alors que selon Clémence « le rôle du professeur de philosophie, c'est d'ouvrir les esprits ». Magalie plaide en faveur d'une évolution de l'image de la philosophie : « Je ne me rendais pas compte que la philosophie n'est pas ennuyeuse. Ça m'a donné encore plus envie d'apprendre. » Et Sarah, d'un sourire, de proclamer : « La philosophie, c'est vital. »



© Tjuri Hiko, National Planning Commission, Namibie

→ Débattre, pour (se) comprendre davantage

Cette Journée fait donc se rencontrer des personnes, des attentes, des regards différents : un agent de sécurité de l'UNESCO trouve que « la Journée de la Philosophie est un événement magnifique, parce qu'elle ouvre la maison » ; avec gourmandise, il écoute aux portes, captant des bribes de débats (mais sans jamais oublier sa mission...). Diana et Alexandru, deux Roumains doctorants en littérature française contemporaine à l'ENESS, ont pu participer à *Philosophie et Problèmes du Présent*. Ils estiment que les discussions y ont été très libres par rapport à celles des colloques universitaires traditionnels : la philosophie prend ici des accents de combat par le discours, les idées, pour des causes diverses.

Méditer, et peut-être militer, donc. Mériter aussi, parce que les débats, au fil de la journée, gagnent en intensité, en difficulté. Les lauréats des Olympiades Internationales de Philosophie* en particulier relèvent le niveau, avec parfois même un peu de hauteur. Mais leur passion est communicative : Gabriel Abelof (Argentine, 3^e prix) insiste sur son plaisir et sa fierté d'être présent : « C'est un accomplissement. Ce sera vraiment dur d'aller au delà de ça. » Sergio Barberis (Argentine, 2^e prix), estime que la Journée de la Philosophie est très importante, surtout parce qu'elle « rassemble des gens de tous les pays, et des jeunes. » Mete Tuzcu (Turquie, 5^e prix) renchérit : « Ici c'est encore plus interactif que les Olympiades. Chacun a une chance de s'exprimer ; et si vous restez silencieux, le simple fait d'être ici vous fait réfléchir. » Enfin, Andrei Poama (Roumanie, lauréat du prix de la meilleure composition en français) salue cette « superbe initiative ». Il n'hésite pas à l'inscrire dans une histoire de la communication entre philosophes : « au temps de Descartes, ils écrivaient des lettres. Aujourd'hui, les congrès rassemblent les gens, les font se rendre compte qu'ils sont réels. » Et en apothéose, il assène : « Dire que la philosophie est morte, c'est produire des apophtegmes hors-texte : ce genre de rencontre contredit ces délires logorrhéiques. » Et comme pour lui donner raison, tout s'enchaîne : simultanément en allemand, en anglais, en français, la discussion sur *Ordre et Désordres* s'engage de nouveau entre les lauréats surexcités, qui deviennent le point focal des regards.

Le café philo, de l'aveu même de ses animateurs, Nadia Tiourtite et Arnaud Champremier Trigano, « fut davantage café que philo ». La parole fut véhémement, les opinions en apparence inconciliables. De la philosophie brutale. Mais ce moment de débat, consacré à *Espace public et Différence*, a montré que la philosophie permet, au moins autant que les religions et le discours politique, de répondre aux angoisses contemporaines, et de faire reculer certains préjugés.

* Les premières Olympiades de la Philosophie se sont tenues en mai 1993 en Bulgarie. Dans le cadre de son programme « Philosophie et Démocratie dans le Monde », l'UNESCO a décidé en 1995 de soutenir cette initiative. L'objectif est de « promouvoir la pratique de la pensée

critique et philosophique et stimuler, à travers des instances de concurrence entre des élèves, l'intérêt des jeunes gens pour la philosophie ». Les Olympiades ont lieu tous les ans, et la onzième édition s'est déroulée en mai 2003 à Buenos Aires, en Argentine.



© J. Bourton

« Quoi que nous fassions, c'est à nous d'embellir l'âme et l'univers à notre manière, tout en donnant un éclat à toute chose. Même dans les moments

les plus sombres, on peut envoyer une étincelle. »
Frieda Mouroum, artiste peintre qui a participé à la Journée de la philosophie à Paris.

➔ Éthique et citoyenneté

C'est à 12h30 heure locale en Uruguay qu'a démarré la vidéoconférence intitulée « Éthique et citoyenneté au XXI^e siècle ».

Telle était l'approche choisie par l'UNESCO en Amérique latine pour célébrer la Journée mondiale de la Philosophie. Cet événement avait été organisé conjointement par l'Association de la Philosophie de l'Uruguay (AFU), les Bureaux de l'UNESCO à Montevideo et à Mexico, l'Université autonome de Mexico (UNAM), l'Université de Paris-VIII et les Olympiades de Philosophie de l'Argentine.

M^{me} Alya Saada, du Bureau de l'UNESCO à Mexico, a ouvert la vidéoconférence coordonnée depuis Mexico (UNAM). Les interventions de trois participants lui ont succédé depuis l'Argentine, puis deux autres à Montevideo et neuf à Paris ont pris la parole.

Des questions ont suivi ces communications, puis le débat a été ouvert à tous ceux qui étaient présents dans les salles de conférence et les cafés philosophiques des quatre villes impliquées.

L'enregistrement des événements marquants de cette Journée sera bientôt disponible sur vidéo-cassette. Se prépare également une publication contenant une sélection des communications données au cours de la vidéoconférence de 2002 organisée par le Bureau de l'UNESCO à Montevideo et l'Association de Philosophie de l'Uruguay, et de celle de 2003. ¶

Manuel Bernales Alvarado, m.bernales@unesco.org
www.unesco.org.uy/shs/index.htm

**De nombreux jeunes
étaient présents
lors des entretiens
philosophiques à Paris.**



© UNESCO / Antoine Meysonnier

Compositions philosophiques

Dans les entretiens philosophiques qu'il mène en fin de journée, Roger-Pol Droit, qui considère que « les fondements de l'UNESCO sont rigoureusement et totalement philosophiques », s'entend dire par Paul Audi que « le philosophe, qui pense la totalité, fait preuve d'une immense outrecuidance. Mais cette folie est tempérée par un usage critique de la raison, qui permet une autorégulation. » L'impact du philosophe, qui détruit les faux problèmes, est cependant presque imperceptible. Comme le dit beaucoup mieux Nietzsche : « les pensées avancent à pas de colombes ». Julia Kristeva assigne pour sa part à l'UNESCO le rôle de promouvoir les pensées transversales et audacieuses de ceux qui sont au carrefour de la philosophie et de la cité. Lorsque vient son tour, Jean-Godefroy Bidima propose d'étudier non pas la multiculturalité, mais la transculturalité : « il faut que l'on se laisse déranger, féconder par l'autre. »

Suivant ce précepte, la philosophie professionnelle cède alors la place à la parole des artistes : avant de se lancer dans un concert de deux heures, Herbie Hancock affirme posément : « Je ne suis pas ce que je fais, je fais ce que je suis. » Dee Dee Bridgewater insiste sur « le droit, souvent bafoué, d'exercer sa liberté de pensée et de parole. » Ces voix, formidables quand elles philosophent, mettent des accents graves sur les concepts. Mais les musiciens prennent un tel plaisir à la discussion qu'on aurait pu leur dire : « Stop playing: go and think ». Ce qu'ils font immédiatement, offrant aux très nombreux auditeurs une autre forme de composition philosophique. La musique s'articule au sens. Et les couloirs de l'UNESCO « raisonnent » encore des accents de cette Journée de la Philosophie. ¶

Jérôme Bouron



© Tous droits réservés

**Philosophes, étudiants,
journalistes et grand
public se sont retrouvés
pendant plusieurs
heures pour célébrer
la deuxième Journée
de la philosophie
à Beijing.**

➔ Pourquoi éduquer ? Et comment ?

À Montevideo, le Bureau de l'UNESCO a participé aux Cinquièmes Olympiades de Philosophie tenues à Paysandú le 26 septembre 2003. Malgré le titre de ce débat, « Pourquoi éduquer ? », les discussions ont porté sur la crise de l'éducation en Uruguay et sur sa réforme actuelle.

Les enseignants – en particulier les jeunes – et les étudiants ont souligné que cette réforme ne progresse pas si l'on se réfère au programme de l'UNESCO. Selon eux, cela est dû au fait que son approche fondée sur la centralisation et une gestion « verticale » ne laisse guère de place à la participation et à un véritable dialogue. ¶

Manuel Bernales Alvarado, m.bernales@unesco.org

Humanismes émergents

Quel humanisme – ou quels humanismes – pour une époque où l'homme a souvent du mal à se reconnaître dans le monde qu'il a créé ? Telle était la problématique posée lors du colloque international de l'UNESCO sur les « Humanismes émergents », organisé les 9 et 10 décembre 2003 dans le cadre des Chemins de la Pensée en collaboration avec l'ORDECC (Organizaçao para o desenvolvimento da ciência e da cultura, Brésil), dans les locaux de la Bibliothèque d'Alexandrie en Égypte.

Presque toutes les régions du monde y étaient représentées par une vingtaine d'éminents philosophes et chercheurs. Les tables rondes pluridisciplinaires ont porté sur des problématiques liées à l'humanisme et la diversité, tant sur le plan des traditions philosophiques occidentales et arabo-islamiques que sur celui des réflexions post-coloniales et des émergences suscitées par les transformations induites par l'information et la globalisation. La riche hétérogénéité des points de vue a été ponctuée de quelques consensus, l'un étant que la diversité culturelle et identitaire passe paradoxalement par l'élaboration d'un ensemble de références communes. Mais en aucun cas il ne s'est agi d'éliminer les différences ou de les circonscrire, même si le problème philosophique du droit de ceux qui refusent le droit a fait l'objet des plus vives discussions. ¶

Frances Albernaz,
f.albernaz@unesco.org



Riss 178 : les ONG et la gouvernance de la biodiversité

Depuis que les savoirs écologiques traditionnels des populations locales et des peuples autochtones ont été incorporés dans l'Agenda 21 et dans la Convention sur la biodiversité, leur rôle dans la gestion de leurs ressources naturelles a accédé à la reconnaissance internationale. Toutefois, il est aussi difficile pour des peuples loin des lieux du pouvoir de se faire entendre dans les arènes nationale et internationale que pour ces instances d'entrer en relation avec eux et d'appréhender leurs savoirs. Le rôle des ONG en environnement et une partie de leur pouvoir en tant que médiateurs dans le domaine des savoirs locaux viennent, sans doute, précisément de cette situation paradoxale : la reconnaissance par des instances nationales et internationales d'un savoir qu'ils ne peuvent appréhender directement.

Cependant, la médiation des échanges de savoirs traditionnels révèle aussi les tensions et les ambiguïtés qui caractérisent la relation entre les intérêts de la biodiversité et des peuples autochtones. Quand ceux-ci partagent un espace avec les ONG, les développeurs, et d'autres parties intéressées, ce sont des conceptions et des pratiques du rapport à la nature profondément différentes qui sont déployées. La gouvernance de la biodiversité pose des problèmes difficiles et incontournables de participation et de responsabilité. Ce numéro esquisse quelques pistes pour de futures recherches en comparant des rencontres entre l'autochtone et l'écologique qui ont eu lieu depuis trente ans dans les pays et les contextes les plus divers. ¶

Conseillère de la rédaction : Marie Roué

John Crowley, j.crowley@unesco.org
www.unesco.org/issj

On m'appelle à régner : mondialisation, pouvoirs et rapports de genre,
DDC-UNESCO-IUED, Genève, 2003, 258 p.

Avoir un emploi et des revenus dépend de plus en plus de la capacité à pouvoir exercer une influence sur les structures et procédures politiques qui sont à l'origine de certaines situations économiques. Quelles sont les structures des prises de décision et quels mécanismes les permettent-elles ? Où les centres de pouvoir se trouvent-ils et en quels lieux ont-ils migré à cause de la mondialisation ? Dans ce contexte, qu'en est-il de l'intégration des rapports de genre ? Comment poursuivre la lutte pour l'égalité des genres ? Les différents points de vue des auteurs sur la mondialisation, le pouvoir et l'approche des rapports de genre mettent en lumière les liens complexes existant entre ces questions. ¶ Cette publication est accessible en ligne : www.iued.unige.ch/information/publications/pub_col_presiwerk.html



Démocratie et gouvernance mondiale – quelles régulations pour le XXI^e siècle ?

Éditeurs Carlos Milani, Carlos Arturi et Germán Solinís. UNESCO-Khartala, 2003, 303 p. ISBN UNESCO : 92-3-203902-8

Cet ouvrage est le premier d'une série de quatre consacrés aux défis auxquels la société contemporaine doit répondre : urbanisation, gouvernance démocratique dans des sociétés multiculturelles, développement durable et biodiversité, mondialisation de l'économie et ses effets sur la société et la politique. Depuis le début des années 1990, le débat sur la société mondiale n'a cessé de s'intensifier chez les acteurs sociaux. Une société mondiale est-elle en train de se former ? Cela signifie-t-il plus de démocratie à l'avenir ? Cet ouvrage tente de répondre à ces questions et propose une discussion sur la participation de la société civile et ses efforts pour exercer un contrôle sur la gouvernance mondiale. ¶

Italy, Cahier N° 5, « Les mots de la ville »,
MOST-UNESCO-CNRS, 2003, 156 p.

Le Programme « Les mots de la ville » a été lancé en 1995 par le programme PIR-villes avec le soutien de l'UNESCO (MOST), de la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme (Paris), de la MMSH (Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence) et du CNRS. Ce programme a pour but l'étude des registres de langues et lexiques particuliers désignant les différents espaces des centres urbains. Cette étude comprend plusieurs aires linguistiques

et intègre le facteur temps sur de longues périodes. Ce type d'approche nécessite le recours à plusieurs disciplines allant de celles consacrées à l'étude des multiples dimensions de l'espace urbain aux sciences du langage. Les « Cahiers sur les mots de la ville » sont conçus pour servir d'outil de réflexion et d'échange dans le cadre de ce programme.

(Publié en anglais / français / italien) ¶

**«Fetiche» da Participação Popular –
Novas práticas de planejamento, gestão e
governança democrática no Recife, Brasil,**
Suely Leal. Brazil. ISBN 85-903913-1-0

Dans ce livre, commandé par le Programme MOST de l'UNESCO, l'auteur avance des arguments en faveur de la participation du public aux gouvernements locaux. Il montre de manière détaillée comment réaliser le changement social qui, désiré par une collectivité, répond aux intérêts exprimés par les citoyens à l'égard de leurs villes et cités afin de construire et renforcer la citoyenneté et la démocratie. (Paru en portugais) ¶

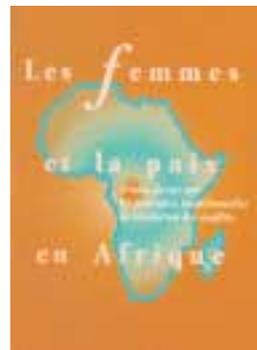


Bioética - compromiso de todos.

Ediciones Trilce, Montevideo, 2003,
ISBN 9974-32-346-0

Cette publication regroupe les communications présentées lors de la Conférence organisée à Montevideo en novembre 2001 (voir *Newsletter SHS 01*) sur le thème : chacun est concerné par

la bioéthique. Les sujets traités comprennent une réflexion philosophique sur les fantastiques progrès scientifiques en biologie, médecine et connaissance de l'environnement ; la bioéthique et ses promesses d'un monde nouveau où la science et de nouvelles technologies devraient permettre de changer la nature humaine, voire la vie elle-même ; la bioéthique et une réflexion existentielle au sujet de ces nouveaux progrès affectant l'existence humaine et la signification même de la vie. (Paru en espagnol) ¶



**Les femmes et la paix en Afrique –
Études de cas sur les pratiques
traditionnelles de résolution des conflits,**
UNESCO, Paris, 2003.

Ces études confirment les rôles essentiels et déterminants qu'ont joué et que peuvent jouer les femmes du Burundi, du Cameroun, de la République centrafricaine, de Namibie, de Tanzanie et de Somalie dans la prévention et la résolution des conflits comme dans la promotion d'une culture de la paix en s'appuyant sur des méthodes traditionnelles. ¶

UNE PREMIÈRE POUR LES DROITS DE L'HOMME

Le Forum mondial des droits de l'homme se tiendra à Nantes (France) du 16 au 19 mai 2004. S'y réuniront pour la première fois sur un pied d'égalité l'ensemble des catégories d'acteurs œuvrant à la promotion et à la défense des droits de l'homme – depuis les représentants des pouvoirs publics aux niveaux local, national et international aux représentants de la société civile et des organisations non gouvernementales, passant par des universitaires, des juristes et des experts en droits de l'homme.

Ce Forum sera novateur, car son ambition est d'offrir à tous ces acteurs un espace de concertation dont le but est de renforcer les liens entre la recherche et l'action dans le domaine des droits de l'homme.

Les trois thèmes principaux du Forum se situent au cœur de l'actualité :

- Droits de l'homme et terrorisme.
- Mondialisation et la lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion.
- La pauvreté comme violation des droits humains.

Renforcer les liens entre la théorie et la pratique

Force est de constater que les différents types d'acteurs œuvrant pour la protection des droits de l'homme – pouvoirs publics et ONG d'un côté, chercheurs de l'autre – ne se rencontrent que trop rarement.

Le monde de la recherche et le monde de l'action ne peuvent continuer à fonctionner en parallèle, mais doivent trouver des synergies nouvelles. Trop souvent, les chercheurs se contentent de communiquer avec d'autres membres du monde académique, à travers des journaux spécialisés ou lors de colloques. Mais si l'univers de la recherche peine à s'ouvrir au monde de l'action, c'est aussi parce que les décideurs – élus,

représentants des États ou des pouvoirs publics et ONG – ne viennent pas souvent à la rencontre du monde de la recherche. Tous en sortent perdants.

Le Forum mondial des droits de l'homme vise à combler ce manque, en rassemblant en un même lieu et un même temps ces deux catégories d'acteurs. En renforçant les liens entre le monde de la recherche et les décideurs, entre la théorie et la pratique, il devrait contribuer à renforcer le mouvement global pour les droits de l'homme.

Placé sous le haut patronage de M. Jacques Chirac, Président de la République française, le Forum est organisé par la Ville de Nantes, en coopération avec l'UNESCO et la Commission nationale française et avec le soutien du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et du Bureau international du travail. ¶

Jeanette Blom, j.blom@unesco.org

Pour en savoir plus

La participation au Forum est **gratuite**, mais les participants doivent s'inscrire auparavant. Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site web.

Laurus International / Forum mondial des Droits de l'homme
61, rue Jules Auffret, 93500 Pantin, France
tél. : + 33 (0) 1 45 42 45 30
fax : + 33 (0) 1 49 42 45 49
e-mail: aframery@laurus.fr

www.forum-droitsdelhomme.org
www.unesco.org/shs

© UNESCO / Aude Perrier



MARS

7-10 mars : Réunion conjointe du Comité scientifique du Centre international des sciences de l'homme à Byblos et du Panel international sur la démocratie et le développement. Beyrouth, Liban. (a.boundy-traore@unesco.org)

10-12 mars : Conférence internationale sur « Les migrations et les aspects interculturels et sociaux du développement durable ». Conférence organisée par la *State University of Management of the Russian Federation* sous les auspices de l'UNESCO. Moscou, Fédération de Russie. (e.saliagina@unesco.org)

18 mars : Première réunion au Pays-Bas dans le cadre de la conférence itinérante « L'éthique autour du monde ». La Haye, Pays-Bas. (h.tenhave@unesco.org)

20 mars : Célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars) au Siège de l'UNESCO. Paris, France. Des activités seront organisées à travers le monde par les Bureaux régionaux et les Commissions nationales auprès de l'UNESCO. (21mars@unesco.org)

22 mars : Entretiens du XXI^e siècle : « Faut-il démocratiser la mondialisation ? ». Paris, France. (j.binde@unesco.org)

AVRIL

1-3 avril : Quatrième séminaire annuel du réseau latino-américain « Les professionnels de la ville » 9 de Julio, Argentine. Argentine. (g.solinis@unesco.org)

26-27 avril : Réunion du Jury international du Prix UNESCO de l'éducation pour la paix (séance privée). Paris, France. (peace&security@unesco.org)

27-29 avril : Session Extraordinaire du Comité international de bioéthique (CIB) intitulée « Vers une déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique ». Paris, France. (s.colombo@unesco.org)

MAI

5-7 mai : Colloque international de clôture du Programme de recherche urbain pour le développement (PRUD) : « Gouverner les villes du Sud : les Défis pour la Recherche et pour l'Action ». Paris, France. (g.solinis@unesco.org)

14-15 mai : Session extraordinaire de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST). Paris, France. (h.tenhave@unesco.org)

16-19 mai : Forum mondial des droits de l'homme, organisé par la Ville de Nantes, à l'initiative et avec le soutien de l'UNESCO, et en coopération avec la Commission nationale française pour l'UNESCO. Nantes, France. (c.allan@unesco.org, franck.barrau@communaute-urbaine-nantes.fr)

26-27 mai : Conférence internationale sur la sécurité humaine, la prévention des conflits et la paix en Afrique, organisée en coopération avec l'Union africaine et le Bureau régional de l'UNESCO à Addis Abeba. Addis Abeba, Éthiopie. (peace&security@unesco.org)

JUIN

24-25 juin : Troisième réunion du Comité inter institutions sur la bioéthique. Paris, France. (s.colombo@unesco.org)